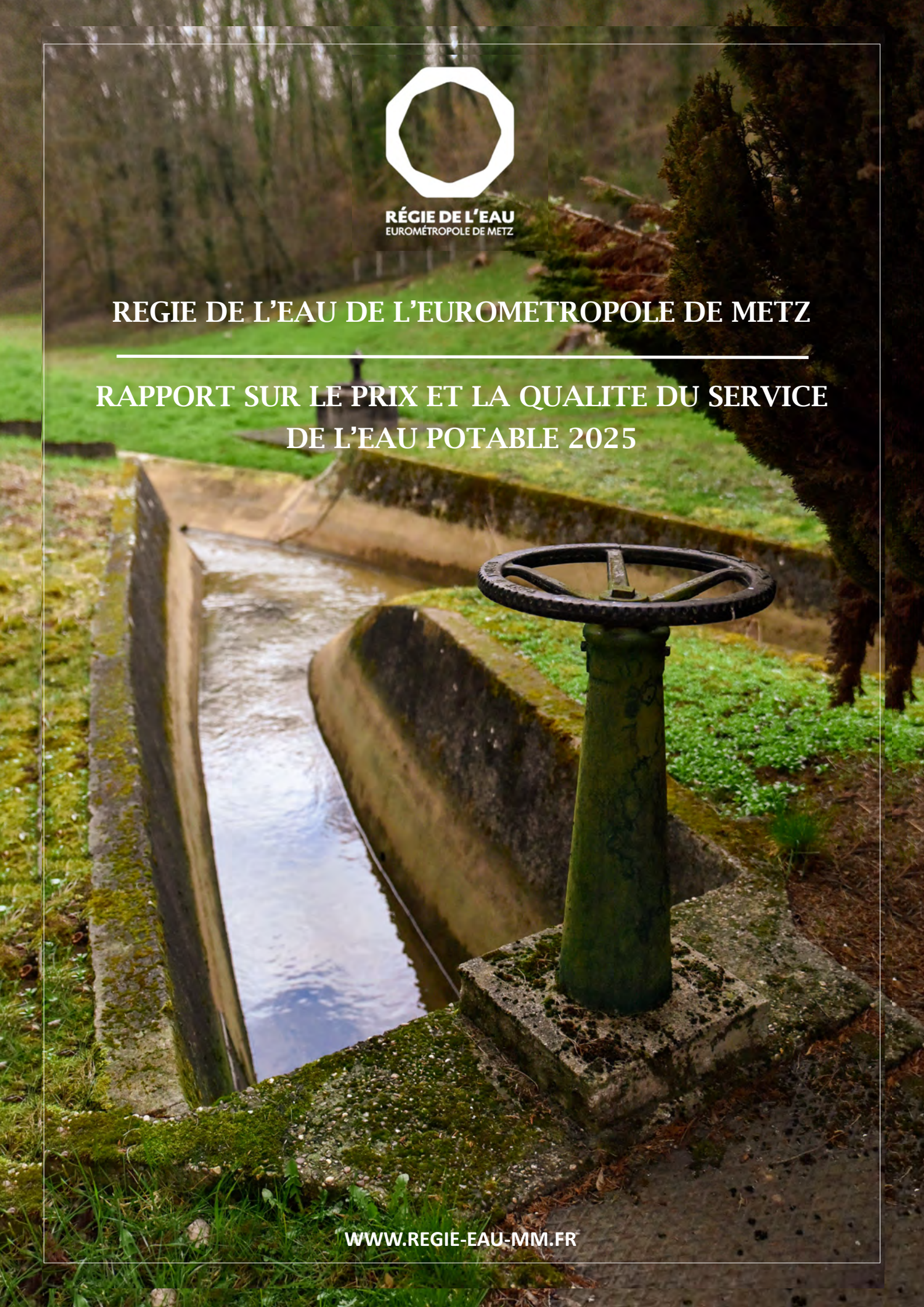
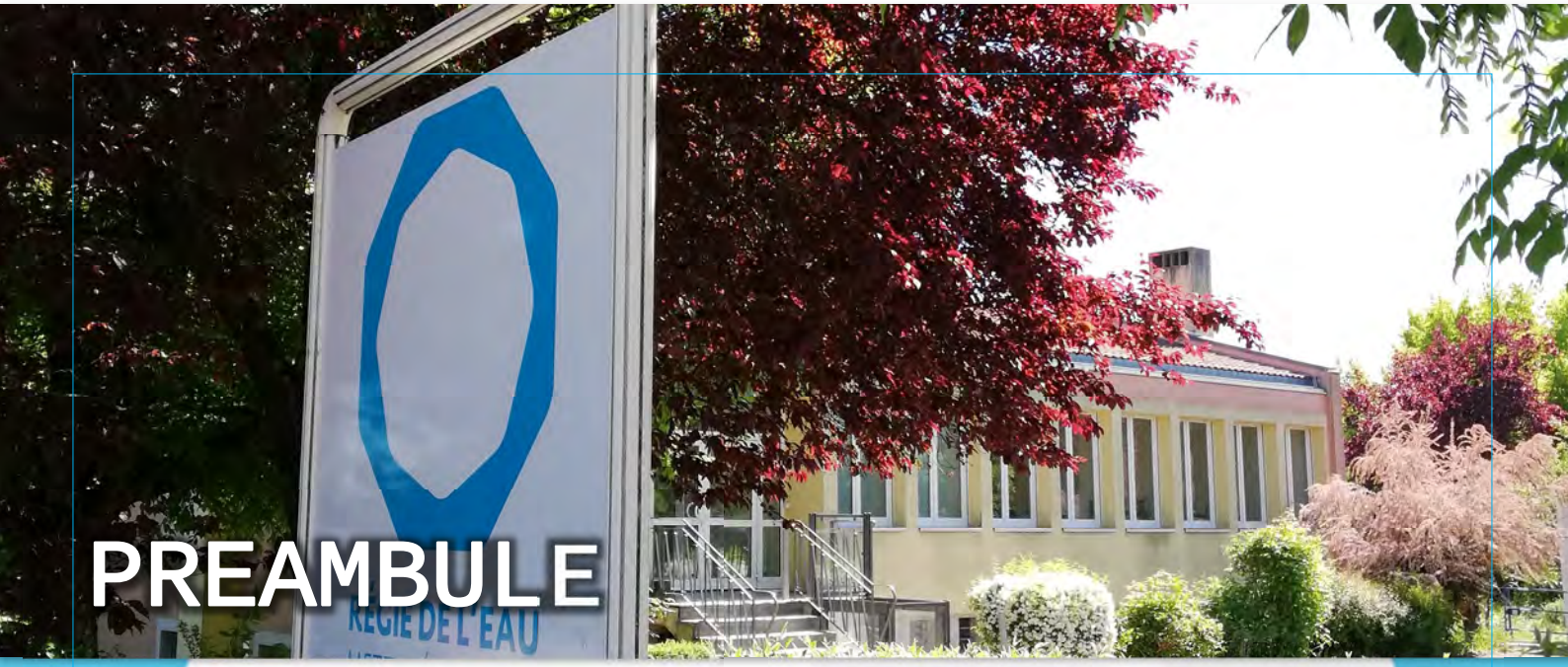


RÉGIE DE L'EAU
EUROMÉTROPOLE DE METZ

REGIE DE L'EAU DE L'EUROMETROPOLE DE METZ

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE 2025

WWW.REGIE-EAU-MM.FR



PREAMBULE

La rédaction de ce Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz pour son exercice 2025 nous a donné l'occasion de nous remémorer ce que fût cette année singulière, entre moments festifs et inquiétudes, entre programmation d'investissement cadrée et aléas déstructurants, le tout au gré d'une météo annuelle grisâtre et désespérément sèche.

La vie des services d'eau potable n'a rien d'un long fleuve tranquille. Ainsi, l'exercice de ce métier séculaire est confronté aujourd'hui à la détection de nouveaux polluants, émergeants ou diffus, tous témoins de l'activité humaine, de nos habitudes de consommation quotidiennes, de l'impact de l'activité économique quelle qu'elle soit. Ce métier subit également de plein fouet les crises extérieures, bien éloignées de son quotidien, qui s'invitent sur les bordereaux de prix des fournisseurs ou s'immiscent dans les systèmes informatiques. Si le métier de fontainier est toujours la base de la gestion d'un service d'eau potable, les équipes doivent maintenant développer des compétences d'informaticiens, avec l'émergence de l'Intelligence Artificielle, de juriste de l'environnement ou de communicants.

En 2025, la Régie a célébré de belles réussites, comme la réhabilitation du réservoir de Blory, ouvrage structurant du réseau de distribution exploité par notre établissement, ouvrage phare du paysage de Montigny-lès-Metz. La réalisation d'une fresque inspirée a redonné des couleurs au quartier Saint-Exupéry. De nombreux chantiers ont également abouti, tels que le renouvellement de tronçons de la canalisation d'amenée en DN400, les réseaux des rues de l'Ecole Centrale à Rozérieulles ou de l'allée des Pins à Marly, un nouvel étage de sectorisation.

En parallèle, les échanges menés avec nos partenaires, en vue de la préservation des ressources de la Vallée du Montvaux et des sources de Mardigny ont permis des avancées, qui devront être confirmées en 2026.

Toutefois, le déficit de pluviométrie marqué jusqu'en janvier 2026 a mis l'ensemble du réseau sous tension, alors même qu'aucune restrictions d'usages n'a été prononcée. A ces tensions quantitatives, s'est ajoutée l'émergence d'une pollution inconnue sur le site de production de Maison Rouge, le rendant indisponible, au fur et à mesure que les résultats étaient confirmés, et obligeant la Régie à acheter de l'eau en quantité auprès des gestionnaires d'eau voisins. Nous tenons à les remercier pour la disponibilité et la réactivité dont ils ont fait preuve. Ces échanges devront se poursuivre dans les années à venir ; nous espérons qu'ils se feront en solidarité face à une situation de pollution qui peut concerner tout gestionnaire d'eau à l'avenir, tant celui-ci devient incertain vis-à-vis de la qualité de nos ressources en eau.



Pierre MUEL, Président



Morgane PITEL, Directrice

En cette année 2025, la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz a tout autant célébré des réussites, que traversé des situations délicates de fortes tensions. Dans les hauts, comme dans les bas, les équipes de la Régie ont su faire preuve de professionnalisme, de cohésion et d'initiative. La Régie a démontré ses capacités de résilience, preuve de la solidité qu'elle a su acquérir depuis sa création en 2018.

Nous tenons à remercier l'ensemble des agents de la Régie, ainsi que les membres du Conseil d'Administration. Cette instance sera renouvelée en 2026 : nous souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès aux nouveaux membres élus. Bonne lecture.

RECAPITULATIF PERIMETRE TOTAL

10,5 communes

48 178 habitants

16 236 abonnés

16 579 compteurs

2 465 520 m^3 volumes vendus

144 l/hab/an consommation moyenne

5 stations de production

17 stockages

314 962 m linéaire de canalisations

14 931 branchements

3 215 651 m^3 volumes produits

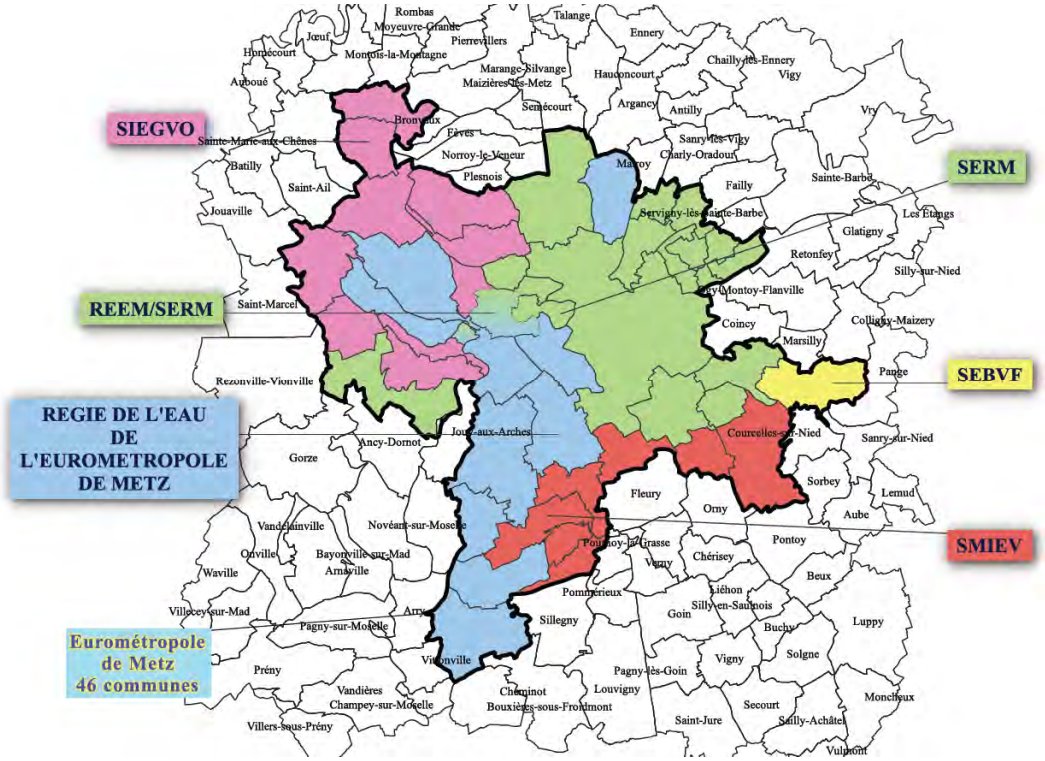
304 096 m^3 volumes achetés eau brute

358 368 m^3 volumes achetés eau traitée

68 069 m^3 volumes vendus autres services

73,17 % rendement

8,34 m^3/km/j ILP



Cartographie des gestionnaires d'eau potable sur le territoire de l'Eurométropole de Metz au 31 décembre 2025



LA REGIE SOUS LES PROJECTEURS

Interview : la Régie mise en lumière

Janvier

Morgane PITEL, Directrice de la Régie, a accordé une interview au journaliste Patrick Scharf pour mettre en lumière les missions, le fonctionnement et les enjeux portés par la Régie. Cet entretien a permis de présenter le périmètre d'action de la Régie dans la gestion du service public de l'eau, de son engagement quotidien en faveur de la qualité de l'eau, de la préservation de la ressource et de la maîtrise publique des infrastructures. Les investissements réalisés pour moderniser les équipements et répondre aux défis futurs du territoire ont également été abordés. Enfin, cette interview a été l'occasion de valoriser la diversité des métiers et l'engagement des équipes qui œuvrent chaque jour au service des usagers.

Journée mondiale de la Terre

Avril

La Journée mondiale de la Terre, célébrée chaque 22 avril depuis 1970, vise à sensibiliser à la protection de l'environnement et de la biodiversité afin d'encourager chacun à agir pour la planète. A cette occasion, la Régie était présente pour rappeler l'importance de préserver l'eau, ressource précieuse dont dépend l'ensemble de l'écosystème. La présentation a permis d'en apprendre davantage sur la production, le stockage et la distribution de l'eau potable ainsi que sur les métiers liés à l'eau.



Echange d'expériences entre Régies

Juin

La Régie de l'eau et d'assainissement d'Est Ensemble est venue à la rencontre de la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz pour un partage d'expérience. Cette jeune institution créer en 2024, exerce la compétence eau potable et assainissement pour 435 000 habitant en région parisienne. Elle souhaitait découvrir le fonctionnement, l'organisation et le savoir faire de la Régie. Cet échange a également permis d'aborder les enjeux communs de notre activité et de valoriser l'expertise développé au sein de notre structure. Un moment enrichissant qui illustre l'intérêt de la coopération et du partage d'expériences entre acteurs public du secteur de l'eau.

Animation autour de l'eau

Septembre

A l'occasion de la semaine du Développement Durable, la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz a ouvert les portes du château d'eau Grange-le-Mercier à Montigny-lès-Metz afin de mettre en lumière le cycle de l'eau. Ainsi, une session de visite a été organisée sur libre inscription.

A la découverte du petit cycle de l'eau

Octobre

En charge du prélèvement, stockage et de la distribution de l'eau potable, les agents de la Régie ont découvert l'autre volet du petit cycle de l'eau par la visite de la station de traitement des eaux usées d'Haganis. Du transport au traitement des eaux usées jusqu'à leur rejet au milieu naturel, les métiers de l'assainissement participent également à la préservation de la ressource.



EVENEMENTS MARQUANTS

Inauguration de la restauration du réservoir de Blory

L'année 2025 a démarré de manière festive. Après un an de travaux, la restauration du réservoir de Blory s'achève et les partenaires, entreprises et agents de la Régie ont été invités le 30 avril 2025 à célébrer ce réservoir flambant neuf.

Pour la Régie, il s'agit d'une opération d'envergure, techniquement délicate. Le réservoir de Blory est un réservoir de tête. C'est à partir de sa réserve en eau d'une capacité de 1200 m3 que sont alimentés les abonnés des principales villes du périmètre exploité. La durée du chantier devait donc être courte pour limiter l'impact sur la distribution de l'eau. De plus, plusieurs corps de métiers sont intervenus en parallèle dans cet espace par nature réduit : étanchéité de la cuve et de la couverture, reprise des parements de façade et remise en peinture, renouvellement des 3 canalisations (refoulement, distribution et trop plein), reprise des équipements électriques et instrumentation.

En sus, en partenariat avec la Ville de Montigny-lès-Metz, la réalisation d'une fresque a été confiée à l'artiste Boris Veyret. Son message inscrit en lettres capitales sur la tour d'accès invite les passants à préserver la ressource en eau. Cet ouvrage structurant du paysage montignien a aujourd'hui retrouvé de belles couleurs et toute sa fonctionnalité hydraulique.

Engagement dans le PGSSE

La Régie s'est engagée en 2025 dans la définition de son Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE). Sous cet acronyme se cache une démarche globale, concertée, visant à définir les événements dangereux auxquels la Régie pourrait être confrontée, à analyser son degré de vulnérabilité et à identifier des réponses opérationnelles. A terme, l'enjeu est de maintenir la distribution d'une eau de qualité en toute circonstance et de pouvoir répondre aux crises, à défaut de pouvoir les anticiper.

Tous les services de la Régie sont engagés dans cette démarche car l'identification et la gestion d'une crise engagent tout agent, de la clientèle jusqu'à l'exploitation. Cette démarche se poursuivra en 2026 en vue de la restitution du plan d'actions en juillet.

Une étude pour avancer face aux polluants éternels

Au deuxième semestre 2025, la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz a été confrontée à une situation inédite : la détection de polluants éternels de type per et poly-fluoroalkylées, plus connus sous l'acronyme PFAS. Au-delà des mesures mises en œuvre pour restaurer la conformité de l'eau distribuée (cf. page 31), c'est aujourd'hui la durabilité de la ressource en eau potable du site de Maison Rouge qui est questionnée.

Afin de poser un diagnostic objectivé, soutenue par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Régie a initié une étude de vulnérabilité. Cette étude a trois objectifs opérationnels : identifier la localisation de la ou des source(s) de pollution ; envisager toutes les solutions possibles, tant en préventif qu'en curatif ; puis approfondir, en vue d'un déploiement, le scénario opérationnel le plus apte à retrouver durablement une sécurité d'approvisionnement, tant quantitatif que qualitatif, tout en préservant l'autonomie de la Régie.

Cette étude a démarré en décembre 2025. Les premières conclusions seront présentées début juillet 2026. Dans l'attente, des échanges ont été noués avec les gestionnaires des services d'eau voisins pour sécuriser les interconnexions de secours, entre la Régie et le SIEGVO, d'une part, et la Régie et le SERM, d'autre part. Pour ces interconnexions avec le SERM, des travaux et tests ont été mis en œuvre début 2026. Les capacités de secours devront être confirmées pour faire ensuite l'objet d'une discussion en vue de la rédaction d'une convention d'échanges d'eau entre les deux entités.



SOMMAIRE

1. Présentation générale 7
2. La gestion du service d'eau potable de la Régie 11
3. Le financement du service de l'eau potable 15
4. Service de Montigny 20
5. La Maxe 35
6. Lorry-Mardigny 43
7. Marieulles-Vezon 52
8. Rozérieulles 61
9. Les annexes 70

1-PRESENTATION GENERALE



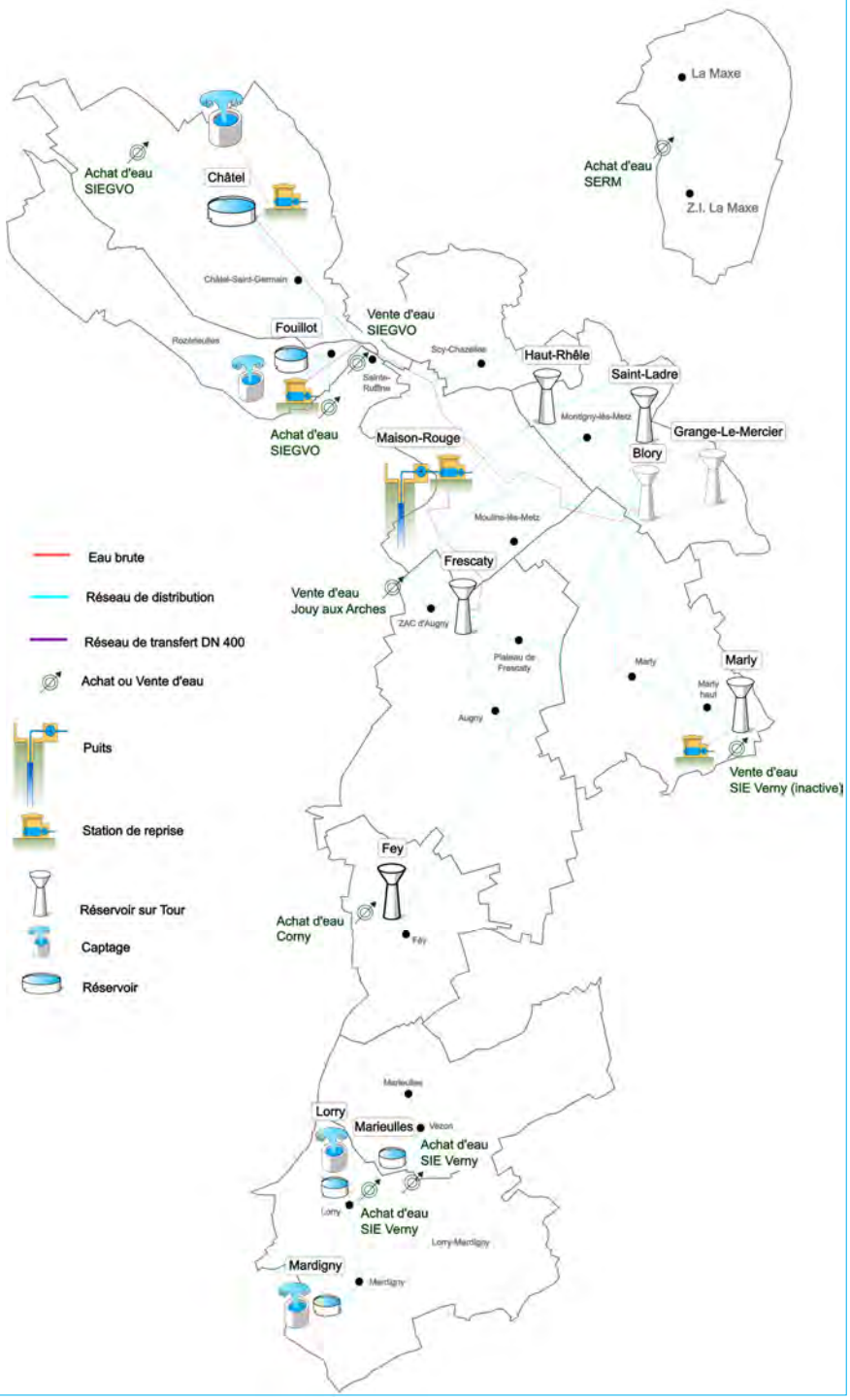


La Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz assure la production et la distribution de l'eau potable pour les communes d'Augny, Châtel-Saint-Germain, Fey, La Maxe, Marieulles-Vezon, Marly, Montigny-lès-Metz, Moulins-lès-Metz, Scy-Chazelles (zone basse), Rozérieulles et pour la commune de Lorry-Mardigny depuis le 1er janvier 2023.

À date du 31 décembre 2025, **48 178 habitants** sont desservis en eau potable par la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz, soit **21 % de la population métropolitaine**, représentant **16 236 abonnés**.

La Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz assure l'exploitation de cinq ressources en eau brute qui alimentent une grande partie de son périmètre de distribution :

- Le **captage de la vallée de Montvaux,** situé sur les communes de Châtel-Saint-Germain et Amanvillers, comprend :
 - 4 sources dites Sous La Roche, Grand Chêne, Fond de Tonnerre et Trois Fontaines
 - 2 puits : Exhaure 1-2 à drains horizontaux et Exhaure 3 à barbacanes
- Le **captage de Maison Rouge** à Moulins-lès-Metz compte 15 puits en nappe alluviale de la Moselle, dont 12 à barbacanes et 3 à drains ; complétés par deux bassins d'infiltration pour la réalimentation de la nappe depuis la Sablière
- Les **sources de la commune de Rozerieulles,** regroupant un ensemble de 3 sources superficielles captées par des drains horizontaux : Monthoven, Turbide et Les Taupes. Une quatrième source (Le Chalet) est incluse dans la DUP mais n'est pas exploitée à ce jour
- Les **deux captages sur la commune de Lorry-Mardigny** comprennent 4 sources dites Les Cent Ecus, La Fontaine, Source de Mardigny et Source du Château



Pour l'année 2025, la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz a prélevé dans ses cinq ressources **3 215 651 m³**, en légère baisse par rapport à 2024 (-2,05 %).

7 unités de distribution :

Les deux unités de production principales de la Régie sont constituées par les sources de Montvaux et les captages de Maison Rouge, conduisant à des prélèvements d'eau brute de caractéristiques différentes. Celles-ci ont amené l'Agence Régionale de Santé à distinguer deux unités de distribution définies comme suit :

- **Unité de distribution 1 :** Châtel-Saint-Germain, Scy-Chazelles (zone basse), Moulins-lès-Metz (centre)
- **Unité de distribution 2 :** Augny, Féy, Marly, Montigny-lès-Metz, Moulins-lès-Metz (quartier Saint-Pierre)

À l'exception de Châtel-Saint-Germain et de Moulins-lès-Metz centre, qui ont pour seule alimentation le captage de la vallée de Montvaux, les autres communes et quartiers des unités de distribution 1 et 2 sont desservis, en mélange, par les deux ressources du service. Le pourcentage de ce mélange des eaux varie selon les saisons :

- En période de hautes eaux, ce sont les sources de Montvaux qui assurent la totalité de l'alimentation en eau du service
- A l'étiage, le pompage de la station de Maison Rouge compense la baisse de production des sources jusqu'au remplacement total si besoin pour l'unité de distribution 2. Le cas échéant, la nappe alluviale est réalimentée artificiellement par la Sablière, renforcée si nécessaire par le canal de Jouy (Voies Navigables de France), ou par un achat d'eau brute en provenance du Rupt de Mad (Syndicat des Eaux de la Région Messine—SERM, sous contrat de délégation de service public auprès de la Société Mosellane des Eaux)

Les unités de distribution 1 et 2 peuvent être alimentées en secours en eau traitée, depuis les installations :

- Du SIEGVO, par un achat d'eau situé à Châtel-Saint-Germain, avec débit sanitaire
- De la commune de Corny-sur-Moselle, par un achat de secours pour la commune de Féy. A noter que ce secours est réciproque et qu'un débit sanitaire est maintenu en permanence
- Du SERM au travers de 3 interconnexions sur le réseau de la Régie (pour l'UD2). Ces 3 interconnexions, non



Exhaures de la station de reprise de Montvaux



Source 3 Fontaines

fonctionnelles jusqu'à date, ont fait l'objet en 2025 de discussions et de travaux pour être remises en état. Ces discussions devront se poursuivre pour aboutir à l'établissement d'une convention d'échange d'eau entre les deux services (cf. page 5).

La commune de La Maxe constitue, à elle-seule, une 3ème unité distincte de distribution du périmètre d'exploitation de la Régie. Cette commune est alimentée à 100% par un achat d'eau en provenance du SERM. Le point d'achat d'eau se situe à la sortie de l'usine de production de Saint-Eloy, qui prélève l'eau de la nappe alluviale de la Moselle sur le champ captant nord du service. Depuis 2023, la provenance de l'eau distribuée a été modifiée (voir page 36).

Il n'existe pas de connexion de secours pour l'unité de distribution de La Maxe.

La commune de Lorry-Mardigny est scindée en 2 unités de distribution, l'une sur Lorry et l'autre sur Mardigny. Une connexion au réseau du Syndicat Mixte Intercommunal des Eaux de Verny (SMIEV) permet d'assurer la continuité du service en cas de baisse de débit des captages (voir page 44).

La commune de Marieulles-Vezon est alimentée, d'une part, par la Régie en prélèvement sur le captage de Lorry et, d'autre part, par le SMIEV. Cette commune constitue la 6ème unité de distribution de la Régie (voir page 53).

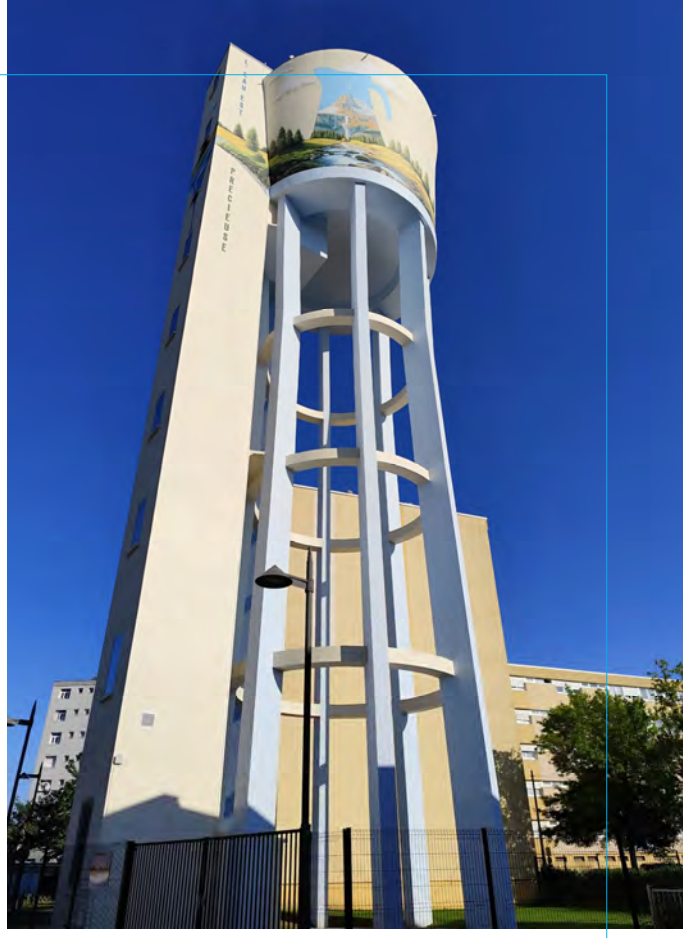
La commune de Rozerieulles constitue en soi une 7ème unité de distribution. En effet, l'eau distribuée sur cette commune présente trois provenances distinctes, qui sont, en fonction du secteur de distribution et/ou de la demande, distribuées séparément ou mélangées. Ces 3 provenances sont la production propre de la commune telle que décrite page 8, la ressource de la Vallée de Montvaux et un achat d'eau au SIEGVO. Ces 3 apports d'eau permettent de couvrir et sécuriser les besoins des abonnés de Rozerieulles (voir page 62).

Les stockages :

Les réservoirs permettent d'assurer une régulation de l'approvisionnement et apportent, par leur inertie, une sécurité en cas d'incident soit sur les conduites soit sur les stations de pompage et refoulement. Globalement, leur capacité de stockage permet une réserve d'eau correspondant à plus d'une journée de consommation.

En grande majorité de conception château d'eau sur tour, ils représentent une capacité totale de stockage de **12 790 m³** :

- Châtel 1 : 4 000 m³
- Châtel 2 : 400 m³
- Blory : 1 200 m³
- Marly : 1 600 m³
- Grange-le-Mercier: 1 500 m³
- Marieulles-Vezon : 170 m³
- Frescaty : 1 000 m³
- Rozérieulles : 550 m³
- Saint-Ladre : 750 m³
- Haut-Rhêle : 1 200 m³
- Féy : 150 m³
- Lorry : 120 m³
- Mardigny : 150 m³



Réservoir de Blory - Montigny-lès-Metz

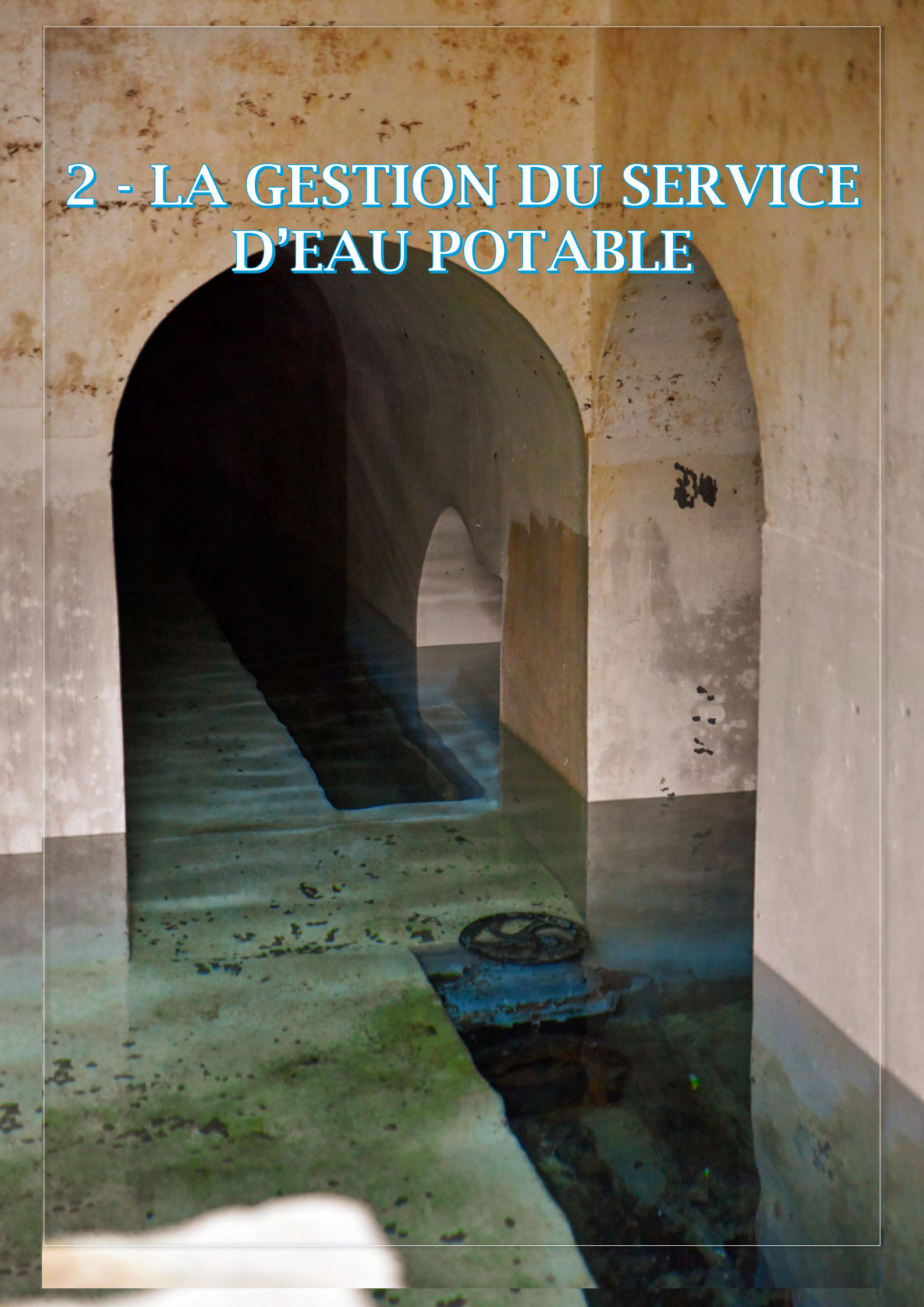
La commune de La Maxe ne dispose pas de réservoir de stockage. La distribution est assurée en direct par achat d'eau traitée.

L'ensemble de ce patrimoine est propriété de l'Eurométropole de Metz, autorité compétente et organisatrice du service de l'eau potable sur son territoire de compétence. Pour les 11 communes concernées par le périmètre d'exercice de la Régie de l'eau, un acte de mise à disposition a été établi par procès-verbal co-signé en date du 28 octobre 2020, avenanté en date du 22 avril 2022 et du 9 décembre 2024. Par ce document, l'Eurométropole de Metz affecte à sa Régie de l'eau, l'ensemble des biens nécessaire à son service. Celle-ci agit à ce titre en tant que quasi-propriétaire, assurant les opérations de renouvellement et d'amélioration du patrimoine.



Puits - Site de Maison Rouge à Moulins-lès-Metz

2 - LA GESTION DU SERVICE D'EAU POTABLE





2.1 La maintenance des installations et du réseau

a. Les installations de production et stockage

Outre les opérations de maintenance électromécanique, le suivi, l'entretien et le réglage habituels des équipements sont réalisés par les équipes de la Régie.

L'équipe affectée à la production réalise également des tournées qui se traduisent par un passage régulier de vérification de la bonne marche des installations :

- Vérification, étalonnage et entretien des analyseurs (chlore, turbidité, pH, température, nitrate)
- Vérification des systèmes d'injection de chlore
- Modification des taux de traitement, régulièrement adaptés à la qualité d'eau, afin d'assurer une désinfection efficace, sans goût ou odeur désagréable
- Changement des bouteilles de chlore

Les équipes concernées assurent également les analyses d'autocontrôle en production. Les paramètres physico chimiques complémentaires aux données des analyseurs sont suivis : nitrates, magnésium, ammonium, fer, chlorures, conductivité, paramètres microbiologiques. Les prélèvements sont analysés dans le laboratoire installé dans les locaux de la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz.

Les opérations de maintenance sont les suivantes :

- Graissage des moteurs
- Analyses vibratoires des groupes de refoulement
- Contrôle réglementaire annuel de l'ensemble des installations électriques et de levage par un organisme certifié
- Réglage des presses étoupes
- Nettoyage intérieur et extérieur des installations, y compris les espaces verts
- Entretien des systèmes de chloration (analyseurs, stockages, système d'injection...)
- Contrôle constant des systèmes anti-intrusion
- Surveillance des périmètres de protection

Enfin, les nettoyages des réservoirs sont réalisés une fois par an, conformément à la réglementation (article R1321-59 du Code de la Santé Publique) et au guide opérationnel de l'ASTEE.

b. Le réseau

Au sein des missions de la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz, l'entretien et la maintenance du réseau constituent un élément central. Les tâches d'entretien font l'objet d'une programmation annuelle, visant d'une part au contrôle des équipements de réseau et d'autre part à la réalisation de campagnes de recherche de fuites.

L'entretien du réseau est réalisé par les agents de la Régie. Les contrôles effectués concernent les équipements de réseau suivants :

- Les appareils de régulation
- Les purges et ventouses (ouverture, réglages et fermetures)
- La manœuvre des vannes, lors de la recherche de fuite ou en préalable aux opérations de travaux



Ainsi en 2025, les services de la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz ont procédé :

- À la remise en état de bouches de lavage
- Au contrôle, remise en état et remise à niveau de bouches à clé
- À la manœuvre et au contrôle de vannes
- À la pesée et à la remise en état de poteaux d'incendie, par convention avec l'Eurométropole de Metz



c. Les compteurs

Chaque immeuble ou maison est raccordé au réseau par un branchement. Le comptage de l'eau se fait principalement par compteur individuel pour un branchement individuel ou par plusieurs compteurs sur un même branchement pour un habitat collectif en cas d'individualisation des points de comptage. Des compteurs sont également disposés sur l'espace public, notamment pour l'entretien des espaces verts, pour alimenter les cimetières ou permettre au service de balayage, de nettoyage des avaloirs, de prélever de l'eau sur le réseau. La Régie a pour cela installé 15 bornes de puisage connectées, réparties sur l'ensemble de son périmètre.

Les compteurs font partie du domaine public du service d'eau potable, et à ce titre, ils appartiennent au patrimoine géré par la Régie. Un important programme de renouvellement du parc compteurs a été mis en œuvre sur la période 2022-2023-2024, qui a permis de renouveler 85% du parc initial. En 2025, le renouvellement s'est poursuivi en s'attachant aux compteurs de plus gros diamètre et ceux dont l'accès est techniquement plus difficile. A date, le parc compteurs de moins de 5 ans s'établit à 14 628 unités, soit 88% du parc. En parallèle, le réseau LoraWan permettant la relève à distance de ces compteurs communicants a été déployé sur l'ensemble des communes membres. Un renforcement de ce réseau a été effectué entre la fin 2024 et le début 2025. 22 antennes ont été posées, soit sur les installations de la Régie, soit sur des points hauts communaux. Le renforcement de ce réseau se poursuit pour couvrir certains ilots présentant un taux de couverture plus faible.

Ce programme de renouvellement de compteurs permet d'offrir de nouveaux services aux abonnés : relève plus efficace, facturation semestrielle sur consommation réelle, facilitation des mutations sans déplacement, alerte des abonnés en cas de surconsommation (« alerte fuite »). Depuis fin 2025, les usagers ont également accès à des informations de consommation plus fines directement sur leur espace client en ligne https://moncompte.regie-eau-mm.fr/public



Le saviez-vous ?

Les compteurs sont propriété de la Régie. Ces outils de métrologie sont normés et certifiés par le constructeur. La certification du comptage est une assurance pour l'abonné que tous les volumes passés au compteur sont dûment détectés, permettant ainsi de l'alerter en cas de surconsommation. C'est aussi une garantie pour la Régie d'un suivi efficace de la répartition de l'eau distribuée sur le réseau. Un compteur trop ancien peut présenter une dérive de comptage, majoritairement à la baisse. C'est pourquoi il est nécessaire d'en assurer, d'une part, un contrôle régulier et, d'autre part, le remplacement régulier. En cas de refus de l'abonné d'accorder l'accès aux agents de la Régie, une mise en demeure est adressée à l'intéressé, pouvant aller jusqu'à une fermeture du branchement pour désordre technique



2.2 La qualité de l'eau

@visme

Des normes strictes concernant la qualité de l'eau sont définies en application d'une directive européenne suivant elle-même les valeurs guides de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

La qualité est définie par un certain nombre de valeurs paramétriques, encadrées par :

- Les limites de qualité : ce sont des valeurs à ne pas dépasser pour éviter une non-conformité et une toxicité de l'eau ; elles concernent des éléments chimiques et microbiologiques susceptibles de générer un risque immédiat ou à plus long terme pour la santé du consommateur et ne doivent pas être dépassées (exemples : pesticides, métaux lourds…)
- Les références de qualité : ce sont des indicateurs qui reflètent le bon fonctionnement des installations de production d'eau potable et comprennent des paramètres microbiologiques, chimiques, organoleptiques et des indicateurs de radioactivité. Ces paramètres n'ont pas d'influence directe sur la santé (exemple : pH, température...)
- Depuis 2023, une notion de paramètre de vigilance a été introduite par la nouvelle Directive Européenne sur l'eau potable. Ces nouveaux paramètres sont recherchés de façon périodique et s'ils dépassent la valeur seuil de 0.1 µg/l, ils doivent faire l'objet d'un suivi. C'est en particulier le cas de certains métabolites de pesticides ou des per- et polyfluoroalkylées, plus connus sous le nom de PFAS. Ces polluants éternels font l'objet d'un suivi au titre du contrôle réglementaire à compter du 01/01/2026.



@visme



@visme

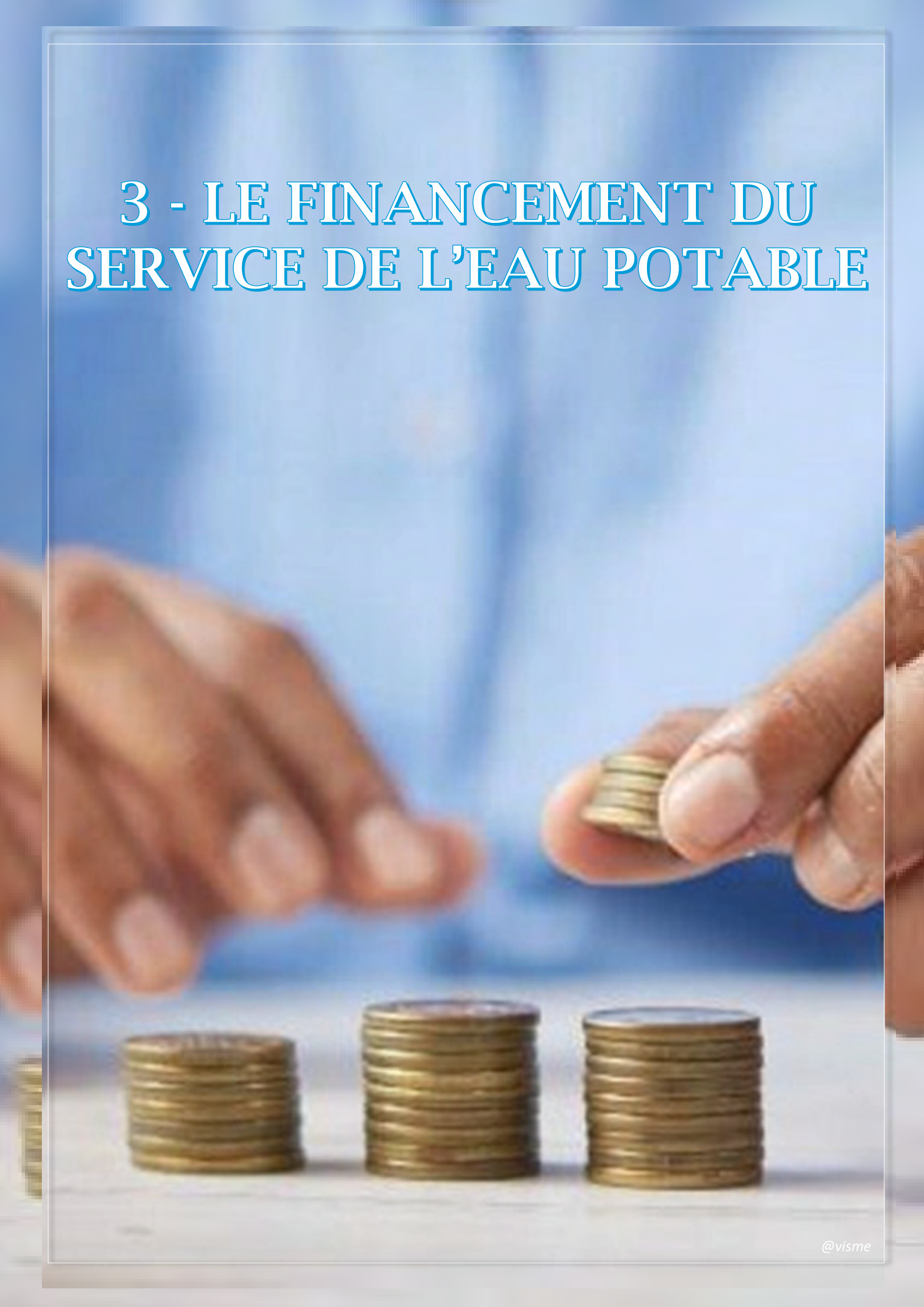
En 2025, l'autorité sanitaire a déclaré l'eau prélevée et distribuée sur les différentes unités de distribution **d'excellente qualité bactériologique** et conforme aux exigences réglementaires pour les paramètres physico-chimiques, les substances indésirables, les substances toxiques et les pesticides. Toutefois, les valeurs s'alertent ont été dépassées sur le paramètre Somme des 20 PFAS pour les UD du service de Montigny. Les actions mises en œuvre par la Régie sont décrites à la page 31.

Parallèlement au contrôle sanitaire réglementaire, les agents de la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz effectuent une fois par semaine un autocontrôle en sortie de production et sur les stockages, pour les paramètres suivants :

- Fer
- Manganèse
- Ammonium
- Nitrates
- Chlorures
- Chlore libre et total
- Température
- Turbidité
- Conductivité
- Bactériologie

Des prélèvements et analyses sont également effectués en réseau, en particulier, pour le suivi des paramètres chlore total et chlore libre.

3 - LE FINANCEMENT DU SERVICE DE L'EAU POTABLE





3.1 La tarification

@visme

En tant qu'entité publique, la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz assure directement et en autonomie la gestion financière de l'ensemble de son service d'eau potable. Ainsi, les dépenses de la Régie, en exploitation comme en investissement, sont exclusivement couvertes par la facturation du service de l'eau potable aux abonnés, les éventuels travaux effectués pour tiers (branchements neufs, raccordements, prestation de service) et les subventions accordées principalement par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Le montant du prix du service de l'eau potable qui sera facturé à l'abonné est fixé annuellement par le Conseil d'Administration de la Régie. Il en va de même pour les tarifs appliqués aux opérations de travaux réalisées pour le compte de tiers (aménageurs, entreprises, collectivités ou abonnés).

Le prix du service de l'eau potable, apparaissant sur la facture semestrielle de l'abonné, est un tarif binôme, comportant un terme fixe, dont le montant est fonction du diamètre du compteur (abonnement) et un terme variable proportionnel à la consommation d'eau.

Les éléments relatifs au prix du mètre cube d'eau sont présentés au 1er janvier de l'année de présentation du rapport, soit au 1er janvier 2026. Les parts fixes et variables feront l'objet d'une légère baisse en 2026 du fait de l'impact de la formule d'indexation des prix.

DIAMETRE DE COMPTEUR	PART FIXE €HT/M3
15 et 20 mm	36,59
25 et 30 mm	62,72

PRIX DU SERVICE DE L'EAU	PART VARIABLE €HT/M3
Consommation	1,3728

Mieux comprendre la facture d'eau

La facture d'eau établie par la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz est composée de trois éléments :

- La facturation au titre du service de l'eau potable (schéma page suivante : étapes 1 à 4)
- La facturation au titre du service des eaux usées, dont la gestion relève de HAGANIS (schéma page suivante : étapes 5 à 7)
- Les parts tiers : Agence de l'Eau et TVA. Le taux de TVA est réglementairement fixé à 5,5 % pour le service de l'eau potable et à 10 % pour l'assainissement

Depuis le 1er janvier 2025, les redevances appliquées par les Agences de l'Eau ont changé. En particulier, deux d'entre elles visent à favoriser la performance des services de l'eau potable et de l'assainissement.

Les redevances « lutte contre la pollution » et « modernisation des réseaux » sont supprimées au profit de la création de trois nouvelles redevances : consommation en eau, performance des réseaux eau potable et performance des réseaux d'assainissement.

La redevance « prélèvement en eau » est maintenue mais avec l'instauration d'un plancher.

Ces redevances sont essentielles pour financer les actions de préservation de l'eau et des milieux aquatiques.

La Régie est en charge de la facturation, de l'encaissement et du recouvrement pour l'ensemble des parts, qui sont ensuite reversées aux différents organismes.



Cycle domestique de l'eau



Facture type d'un foyer de 4 personnes

La facture d'eau type est présentée pour 120 m³ d'eau consommés. Cette estimation représente la consommation moyenne d'un foyer de 4 personnes (norme référence établie au niveau national).

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
2637	SPECIMEN	15	31/12/2026	0			120	120
	Consommation totale					Consommation annuelle en m3		120
	Consommation facturée (m3)							120

Détail de votre facture	Prix en vigueur au		Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Production et distribution de l'eau		44% de la facture Distribution d'eau potable					
Abonnement compteur	01/01/2026		365 jours	36,59000	36,59	2,01 (5.5%)	38,60
Consommation eau	01/01/2026		120 m3	1,37280	164,74	9,06 (5.5%)	173,80
Total					**201,33**	**11,07**	**212,40**
Collecte et traitement des eaux usées		37% de la facture Assainissement Haganis					
Consommation assainissement	01/01/2026		120 m3	1,34000	160,80	16,08 (10%)	176,88
Total					**160,80**	**16,08**	**176,88**
Organismes publics							
Redevance consommation eau	01/01/2026	19% de la facture Taxes et redevances	120 m3	0,40000	48,00	2,64 (5.5%)	50,64
Redevance prélèvement en eau	01/01/2026		120 m3	0,10500	12,60	0,69 (5.5%)	13,29
Redevance performance réseaux eau potable	01/01/2026		120 m3	0,07920	9,50	0,52 (5.5%)	10,02
Redevance performance assainissement	01/01/2026		120 m3	0,12200	14,64	1,46 (10%)	16,10
Total					**84,74**	**5,31**	**90,05**

TVA Taux	HT	Montant
5,50%	271,43	14,92
10,00%	175,44	17,54

Total de votre facture	**446,87**	**32,46**	**479,33**
Montant total à payer	**446,87**	**32,46**	**479,33**

1.37 € Prix d'un m3 d'eau potable



3.2 Les investissements

@visme

2025 : un investissement au rendez-vous des enjeux de la Régie

Fin 2023, le Conseil d'Administration de la Régie a décidé de réviser à court terme la feuille de route stratégique définie pour 2022-2036, afin de proposer un programme triennal (PPI) opérationnel et réalisable sur la période 2024-2026. Cette année 2025 a permis de réaliser de nombreuses opérations au rendez-vous des ambitions de ce PPI, avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et de la Banque des Territoires—Caisse des Dépôts et Consignations.

Le budget 2025 a été voté par le Conseil d'Administration le 5 février. Il a été complété par un budget supplémentaire adopté le 18 juin et par une décision modificative votée le 24 septembre. A fin 2025, **4 096 491 €** ont été investis, auxquels s'ajoutent **1 662 640 €** de restes à réaliser, dont la moitié verra un achèvement au cours du premier trimestre. Ce niveau d'investissement est bien supérieur à celui de 2024 (+14%). En hausse continue depuis 2019, le niveau d'investissement de la Régie atteint **18 458 016 €** à fin 2025.

Les 3 familles d'opérations couvrant les enjeux de la Régie se retrouvent de nouveau dans l'exécution du budget 2025 :

⇒ **Modernisation et amélioration des installations de production**

- poursuite des renouvellements et améliorations techniques sur les stations de production, y compris des opérations de renouvellement sur le génie civil des ouvrages
- poursuite du programme de renouvellement de la canalisation d'amenée en acier DN400, avec la réalisation des tronçons B et C sur Châtel-Saint-Germain
- travaux de réhabilitation du réservoir de Blory : ces travaux se sont terminés début 2025, et ont été inaugurés en avril

⇒ **Modernisation et amélioration des réseaux**

- renouvellement des canalisations et branchements de divers tronçons du réseau de distribution
- réalisation d'un nouvel étage de sectorisation, travaux comprenant la réalisation de chambres de comptage, de modifications hydrauliques et de pose de débitmètres

⇒ **Mise en œuvre de moyens et d'études stratégiques visant à orienter les investissements**

- mise en œuvre du plan d'actions visant à réduire la pression en nitrates sur la ressource du ruisseau du Montvaux : réalisation de campagnes analytiques sur le ruisseau et sur les différentes sources ; réalisation de prélèvements de terre en vue d'analyse de reliquats azotés. Ces différentes actions visent à améliorer la connaissance sur les dynamiques de propagation des nitrates, en lien avec la profession agricole
- mission d'accompagnement au déploiement du Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire de l'Eau potable (PGSSE), qui se poursuivra en 2026
- démarrage de l'étude de caractérisation des PFAS et sécurisation de la ressource de Maison Rouge

En parallèle, la Régie poursuit la modernisation de ses processus administratifs et clientèle. Le déploiement de la relève à distance des compteurs des abonnés a conduit la Régie à se réinterroger sur la gestion de la donnée, sa mise à disposition auprès des abonnés et à renforcer ses obligations en termes de RGPD. Les outils métiers ont été modernisés et sécurisés.

Enfin, la Régie a procédé à des travaux de rénovation énergétique de son bâtiment administratif en mettant en œuvre une isolation thermique par l'extérieure basée sur des matériaux biosourcés. Ces travaux s'achèveront en 2026.

Le budget de la Régie en clôture 2025

(le compte financier unique a été voté le 28/01/2026)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Reports N-1			
Exploitation		2 223 855,70 €	**2 223 855,70 €**
Investissement		2 650 233,63 €	**2 650 233,63 €**
Réalisations			
Exploitation	8 845 271,57 €	9 995 597,96 €	**1 150 326,39 €**
Investissement	4 537 942,38 €	4 159 658,88 €	**-378 283,50 €**
Exécution 2025	**13 383 213,95 €**	**14 155 256,84 €**	**772 042,89 €**
Reste à réaliser	1 662 639,83€	545 683,00 €	**-1 116 956,83 €**
Total cumulé	**15 045 853,78 €**	**19 575 029,17 €**	**4 529 175,39 €**

2026 : une année de renouvellement pour donner un nouvel élan à la Régie

Après une année 2025 au niveau d'investissement élevé, 2026 se veut une année de transition, tant d'un point de vue des investissements qu'en matière d'études et de prospective pour les années à venir.

De ce fait, outre la réalisation des opérations de travaux initialement prévues en 2025 (le renouvellement des canalisations et branchements des rues de Largantier à Marly et Saint-André à Montigny-lès-Metz, ainsi que sur le chemin de Blory à Montigny-lès-Metz), la Régie s'attachera à finaliser les études engagées en 2025 (Etude 360 relative à la ressource de Maison Rouge - cf page 31 - et PGSSE) dont les conclusions infléchiront immanquablement le Plan d'Investissement Pluriannuel triennal 2027-2029 qui sera par ailleurs élaboré cette année en vue de son adoption par le Conseil d'Administration nouvellement élu.

Ainsi, lors de sa réunion du 28 janvier 2026, le Conseil d'Administration sortant a validé l'adoption des nouvelles opérations ci-dessous, à l'occasion du vote du budget primitif :

- la poursuite de la mise en œuvre des différentes fiches adoptées au titre du plan d'actions visant à réduire l'impact nitrates sur la ressource de Montvaux, sous le pilotage de la chargée de mission dédiée à cette opération
- la poursuite de la procédure de DUP de la source du Château à Lorry-Mardigny, incluant les acquisitions foncières et la réalisation des travaux associés
- le programme 2026 de renouvellement électromécanique des installations de production, incluant le passage à la fibre des redondances de communication pour nos sites principaux, du fait de l'abandon des lignes cuivre, ainsi que la migration des serveurs de supervision sur des installations aux normes informatiques
- le programme de renouvellement de canalisations 2026, dont les interventions seront concentrées sur Montigny-lès-Metz (rue des Martyrs de la Résistance) et sur Marly (rue de la gare), en concertation avec les municipalités concernées et au regard du taux de fuites plus important constaté sur ces deux communes





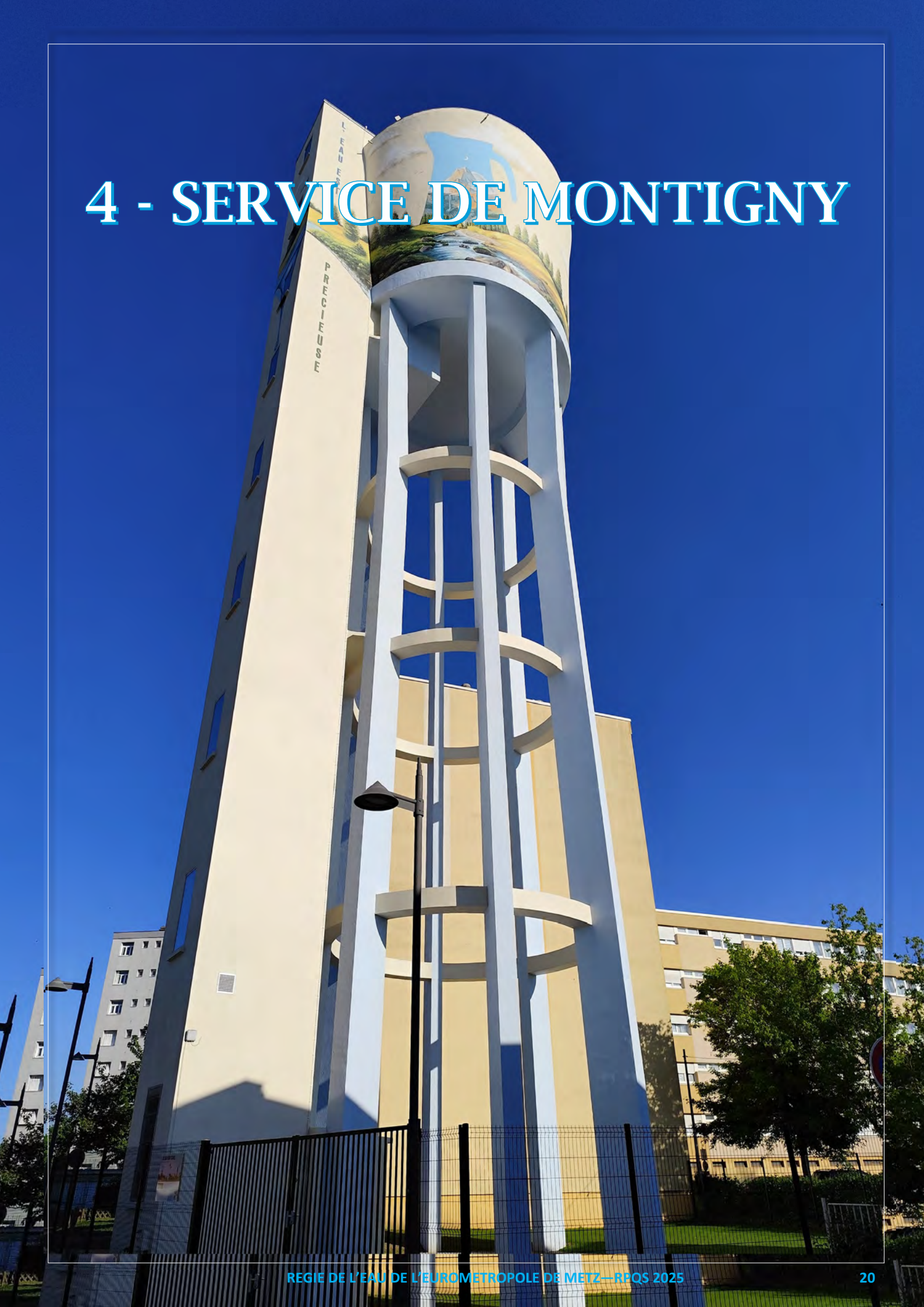
- le recrutement d'un maître d'œuvre en vue de la réhabilitation d'un nouveau réservoir
- le recrutement d'un maître d'œuvre en vue de la poursuite des travaux de renouvellement de la canalisation d'amenée en DN400, sur les tronçons suivants jusqu'à la sortie de Châtel-Saint-Germain

Plusieurs de ces opérations seront présentées à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour un accompagnement financier, ainsi qu'à la Région Grand Est.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

AGENCE DE L'EAU RHIN·MEUSE

4 - SERVICE DE MONTIGNY





4.1 Synthèse des flux des volumes

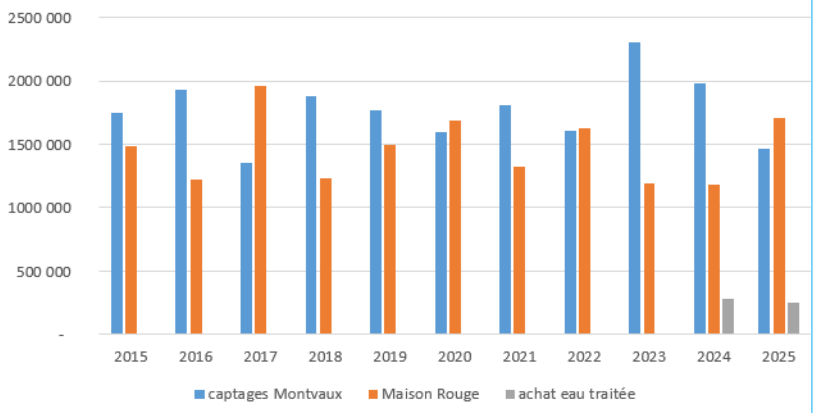
Pour l'année 2025, **3 129 446 m³** ont été produits. Les volumes produits sont en baisse par rapport à l'année 2024 (-1,02%) et sont complétés par l'achat d'eau au SIEGVO, au Syndicat des Eaux de la Région Messine et à la Communauté de Communes Mad et Moselle.

Ces volumes se répartissent de façon inégale entre le site de production de Montvaux (45%) et celui de Maison Rouge (55%). Cette répartition inégale est liée à une pluviométrie basse pour l'année 2025.

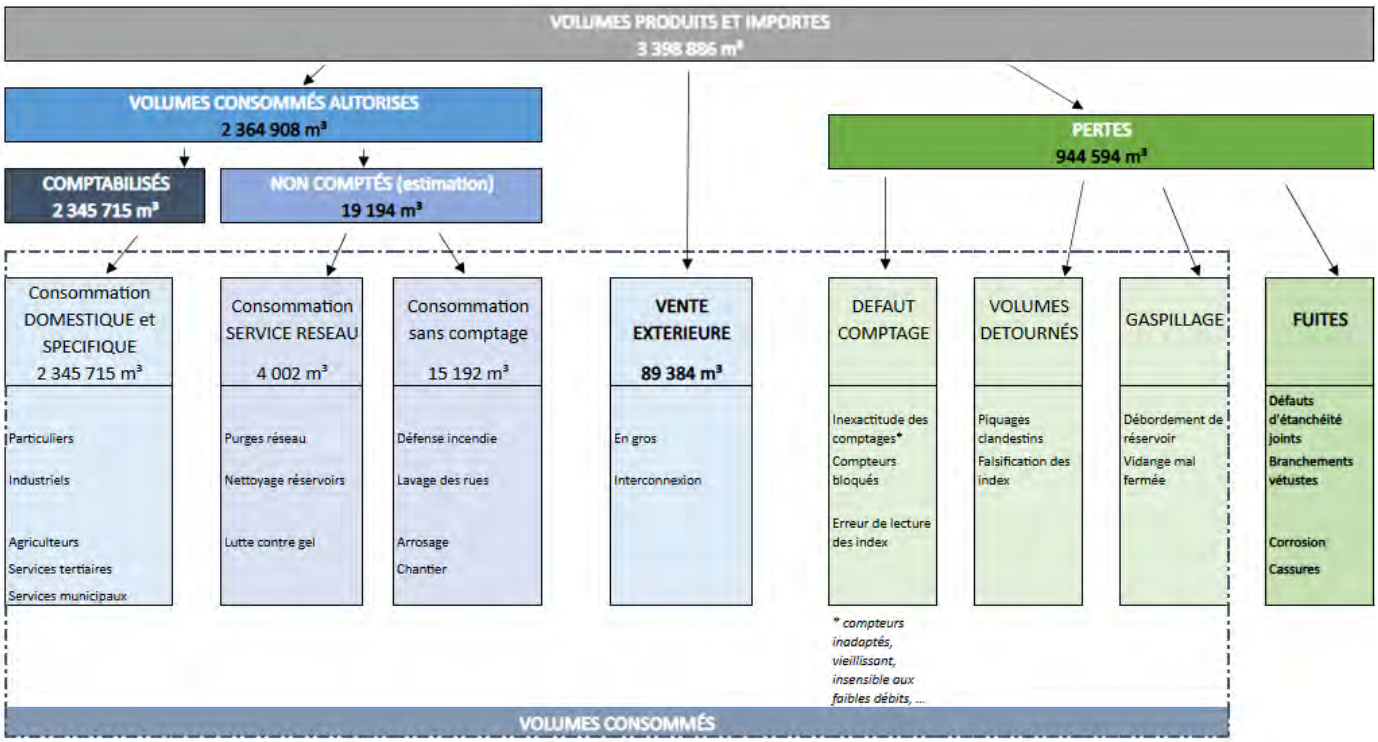
Les volumes consommés sont en baisse par rapport à 2024 (-4%) malgré la légère hausse du nombre d'abonnés (+2,5%) sur les unités de distribution de Montigny. La sensibilisation de ces dernières années quant aux bonnes pratiques de l'usage de l'eau porte ses effets.

Les volumes mis en distribution sont complétés par **269 440 m³** importés. Les volumes exportés représentent **89 384 m³** (vers d'autres services ou entre unités de distribution de la Régie).

Répartition interannuelle de la production - service de Montigny



Synthèse des flux des volumes



Le rendement du service de Montigny marque une baisse par rapport à 2024, rendement fragile témoin d'un réseau vieillissant, contraint par les aléas météorologiques et les perturbations d'un sous-sol encombré. Avec une sectorisation opérationnelle depuis septembre 2025, la détection de fuites est plus efficace et permet ainsi la mise sous surveillance des secteurs les plus sensibles et une meilleure réactivité de réparation des fuites. Les effets bénéfiques seront visibles sur le rendement des années à venir.

Contrairement aux années précédentes, 2025 a été moins marquée par la présence de communautés de gens du voyage, dont les consommations d'eau potable, non comptées, restent estimées et sont réintégrées dans les volumes de service.

A noter la présence de très gros consommateurs :

- La plateforme Amazon a consommé **34 042 m³** en 2025 (pour 21 904 m³ en 2024)
- Le site de loisirs Pockeyland a consommé **7 904 m³** en 2025 (pour 10 995 m³ en 2024)


Ruisseau de Montvaux

		2023	2024	2025
Rendement du réseau de distribution (%) (A+B)/(C+D)		**71,91 %**	**74,64 %**	**72,21 %**
Volume consommé autorisé 365 jours (m³)	A	2 405 702	2 469 330	2 364 908
Volume exporté vers d'autres services (m³)	B	123 822	111 874	89 384
Volume produit (m³)	C	3 496 754	3 170 323	3 129 446
Volume acheté à d'autres services (m³)	D	20 843	287 686	269 440

		2023	2024	2025
Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365		**10,44**	**9,05**	**9,50**
Volume mis en distribution (m³)	A	3 393 775	3 346 135	3 309 502
Volume comptabilisé 365 jours (m³)	B	2 330 409	2 423 100	2 345 715
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	279 082	279 404	278 066

		2023	2024	2025
Indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365		**9,70**	**8,60**	**9,31**
Volume mis en distribution (m³)	A	3 393 775	3 346 135	3 309 502
Volume consommé autorisé 365 jours (m³)	B	2 405 702	2 469 330	2 364 908
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	279 082	279 404	278 066

		2023	2024	2025
Indice linéaire de consommation (m3/km/j) (A+B)/(L/1000)/365		**24,83**	**25,31**	**24,18**
Volume consommé autorisé 365 jours (m³)	A	2 405 702	2 469 330	2 364 908
Volume vendu à d'autres services (m³)	B	123 822	111 874	89 384
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	279 082	279 404	278 066



4.2 Les installations de production et de stockage

a. La maintenance des installations

Le détail des opérations de nettoyage des réservoirs pour l'année 2025 est présenté en annexe (page 75).

S'agissant des opérations de maintenance et d'entretien des ouvrages, les équipes de la Régie ont réalisé les interventions suivantes :

- Remplacement de la membrane de divers pompes doseuses
- Graissage périodique des pompes
- Remplacement de divers équipements d'armoires électriques (protection thermique, disjoncteur, contrôleur de phase….)



Ruisseau de Montvaux

Le saviez-vous ?

A l'image des bassins d'infiltration de Maison Rouge, dont l'objet est de réinfiltrer de l'eau brute pour maintenir la côte piézométrique de la nappe alluviale de la Moselle, un lit d'infiltration existe également sur le site de production du Montvaux. Une partie de l'eau produite sur ce site provient de la nappe d'accompagnement du ruisseau. Un système de palplanches vient compresser le lit majeur et l'infiltration est favorisée par la présence de casiers remplis de sable dans le lit mineur. Ces casiers ont fait l'objet d'une importante opération de remise en état en 2025, réalisée par les équipes de la Régie.

b. La consommation de réactifs et le bilan énergétique

Pour l'année 2025, **1 715 kg** de réactifs ont été utilisés soit **35 bouteilles** de chlore de 49 kg chacune et **200 L** de javel, soit **10 bidons** de 20 litres chacun ; ces traitements sont mis en œuvre avant distribution.

Le captage de la Vallée de Montvaux à Châtel-Saint-Germain a consommé **575 383 KWh** en puissance électrique, ce qui représente une diminution de 27% par rapport à 2024. Cette variation est liée à une diminution de production des captages de Montvaux (-28%), du fait du manque de pluviométrie en particulier sur le 2ème semestre 2025.

Par ailleurs, le captage de Maison Rouge à Moulins-lès-Metz a consommé **922 224 KWh**, ce qui représente une hausse de 63%. Cette variation de consommation par rapport à l'année précédente s'explique par l'augmentation de la production du site de Maison Rouge (+45%), sur l'ensemble de l'année, en compensation des captages de Montvaux.

c. Les travaux

Investissements réalisés sur les installations de production et de stockage :

En 2025, les principaux travaux de renouvellement des équipements ont concerné le site de Maison Rouge, de Montvaux , la station de Marly et les réservoirs de Montigny-lès-Metz.

Ainsi, douze interventions majeures ont été réalisées en 2025 par les équipes de production de la Régie, dont deux en sous-traitance et supervisées par la Régie :

- Renouvellement des pompes 1 et 3 de la station de Châtel. Cette intervention a été réalisée par la société Pème Gourdin. Elle a été effectuée dans le cadre du renouvellement préventif des équipements de production.



Renouvellement des pompes 1 et 3- Station de Châtel

- Renouvellement de la vanne vidange du réservoir Haut-Rhêle à Montigny-lès-Metz. Cette intervention a été effectuée dans le cadre du renouvellement curatif des équipements de production.
- Renouvellement de trois compteurs de sectorisation à Marly et à Montigny-lès-Metz : deux interventions ont été réalisées par la société Sogea et une par les équipes de la Régie. Elles ont été effectuées dans le cadre du renouvellement préventif des équipements de production.
- Renouvellement de la pompe doseuse de chloration à la station de Châtel. Cette intervention a été effectuée dans le cadre du renouvellement curatif des équipements de production.



Renouvellement conduite - réservoir Grange-le-Mercier

- Renouvellement de la sonde de chloromètre à la station de Marly. Cette intervention a été effectuée dans le cadre du renouvellement curatif des équipements de production.
- Renouvellement partiel de la conduite de distribution du réservoir Grange-le-Mercier à Montigny-lès-Metz. Cette intervention a été réalisée par la société Sterp Industrie. Elle a été effectuée dans le cadre du renouvellement curatif des équipements de production.
- Renouvellement de la pompe 3 à La Sablière. Cette intervention a été effectuée dans le cadre du renouvellement préventif des équipements de production.
- Installation de variateurs sur les pompes 1 et 3 de la station de Châtel. Cette intervention a été réalisée par la société Eiffage Clemessy. Elle a été effectuée dans le cadre de l'amélioration du fonctionnement de la station.



Variateur - Station de Châtel



4.3 Le réseau d'eau potable

a. L'exploitation

Au sein des missions de la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz, l'entretien et la maintenance du réseau constitue un élément central. Les tâches d'entretien font l'objet d'une programmation annuelle visant, d'une part, au contrôle des équipements de réseau et, d'autre part, à la réalisation de campagnes de recherche de fuites. Sur ce dernier point, l'enjeu pour les équipes de la Régie est de détecter et de réparer au plus vite les casses sur le réseau afin de réduire les pertes en eau.

En 2025, plusieurs campagnes de recherche de fuites ont été effectuées sur les communes suivantes :

- Augny : en janvier et novembre
- Châtel-Saint-Germain : en janvier, mars et avril
- Fey : en mars
- Marly : en février et août

Ces campagnes ont permis de détecter et réparer **81 fuites sur branchements et 46 fuites sur conduites**.

Le nombre de fuites réparées en 2025, sur les branchements ainsi que sur les conduites, est en augmentation par rapport à 2024 sans toutefois infléchir durablement les indicateurs de rendement.

Le suivi de la sectorisation permet une remontée en temps réel sur la supervision des volumes distribués.



Une systématisation de la recherche de fuites, ainsi que la réactivité des équipes ont conduit à une action plus efficace pour détecter et réparer les casses sur le réseau.

Par ailleurs, la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz a procédé aux interventions et renouvellements suivants :

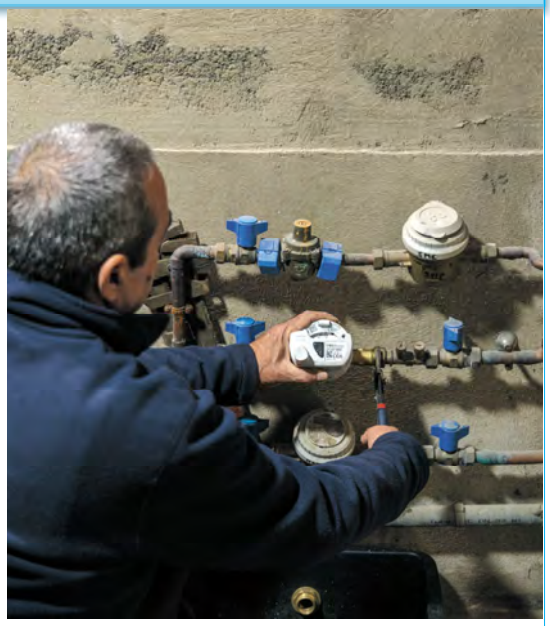
EN RESUME	2023	2024	2025
Nombre de renouvellement de branchements effectués	68	64	60
Nombre de remplacement de bouches de lavage	5	0	7
Nombre de contrôles et remise en état de poteaux d'incendie	201	207	200
Autres interventions d'exploitation réseau	230	193	263
Nombre d'intervention total	**504**	**464**	**530**

b. Les compteurs

Le programme de renouvellement en masse du parc compteurs s'est achevé au 31 décembre 2024.

En 2025, les équipes de la Régie se sont attachées à poursuivre les renouvellements des compteurs, d'une part, à diamètre supérieure à 40 mm et, d'autre part, présentant une difficulté technique. A date, **89%** du parc du service de Montigny a été renouvelé.

Aussi, en 2025, on constate une nette baisse du taux de remplacement des compteurs comme indiqué dans le tableau ci-dessous :



Renouvellement des compteurs	2023	2024	2025
Nombre de compteurs	14 341	14 613	14 924
Nombre de compteurs remplacés	4 989	4 898	491
Taux de compteurs remplacés	34,79 %	33,53 %	3,29 %

c. Les travaux neufs

Pour compte de tiers :

Les services de la Régie ont également réalisé des travaux neufs dont 28 branchements, 2 raccordements et la pose de 12 poteaux incendie. Voici le détail :

VILLE	NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE
AUGNY	Branchement neuf	6
	Raccordement neuf	2
	Poteau incendie	5
FEY	Branchement neuf	2
MARLY	Branchement neuf	5
	Poteau incendie	1
MONTIGNY-LES-METZ	Branchement neuf	8
	Poteau incendie	5
MOULINS-LES-METZ	Branchement neuf	7
	Poteau incendie	1



Raccordement rue lieutenant Yves Le Saux à Augny



Branchement rue Vénizélos à Montigny-lès-Metz

Pour l'amélioration du réseau de distribution :

En parallèle des travaux réalisés pour le compte de particuliers ou d'aménageurs, la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz a entrepris de renouveler plusieurs tronçons de canalisation de distribution.

Le choix des linéaires concernés est effectué selon deux logiques :

- L'accompagnement du programme de requalification de chaussée mis en œuvre par l'Eurométropole de Metz ou de réfection de réseaux entrepris par un autre concessionnaire : dans ce cas, la Régie analyse la criticité de la conduite et décide de procéder ou pas à son renouvellement avant la réfection de la chaussée. Dans ce contexte, la Régie peut être amenée à conduire des chantiers en coactivité avec d'autres concessionnaires de réseaux ;
- Une démarche patrimoniale, croisant les facteurs de criticité de la conduite (âge, diamètre, matériaux) et l'historique de fuites.



Pour le service de Montigny, les linéaires renouvelés en 2025 sont les suivants :

Commune	Rue concernée	Linéaire (ml)	Nombre de branchement	Nombre de raccordement
MONTIGNY-LES-METZ	Rue Saint-Privat	78	2	3
MONTIGNY-LES-METZ	Chemin du Haut-Rhêle	205	1	3
MONTIGNY-LES-METZ	Rue Saint-Ladre	65	0	2
MOULINS-LES-METZ	Rue de la Seine	65	0	2
MARLY	RM 113	148	0	2
MARLY	Rue du Stade	23.5	2	3
MARLY	Rue de Largantier	20	0	2
MARLY	Rue Jean-Marie Pelt	300	1	1
MARLY	Allée des Pins	412	26	3
MARLY	Allée de la Miroiterie	305	4	2



En continuité des travaux déjà réalisés les années précédentes et faisant suite à l'établissement d'un schéma directeur de renouvellement de la canalisation d'amenée en DN400 acier, un nouveau tronçon de cette canalisation structurante pour le service a été renouvelé en 2025 sur la commune de Châtel-Saint-Germain.

Ainsi, **870 ml** de conduite ont été changés en parallèle de l'ancienne conduite, du chemin des Fourrières jusqu'à la rue du 18 mai 1945 .

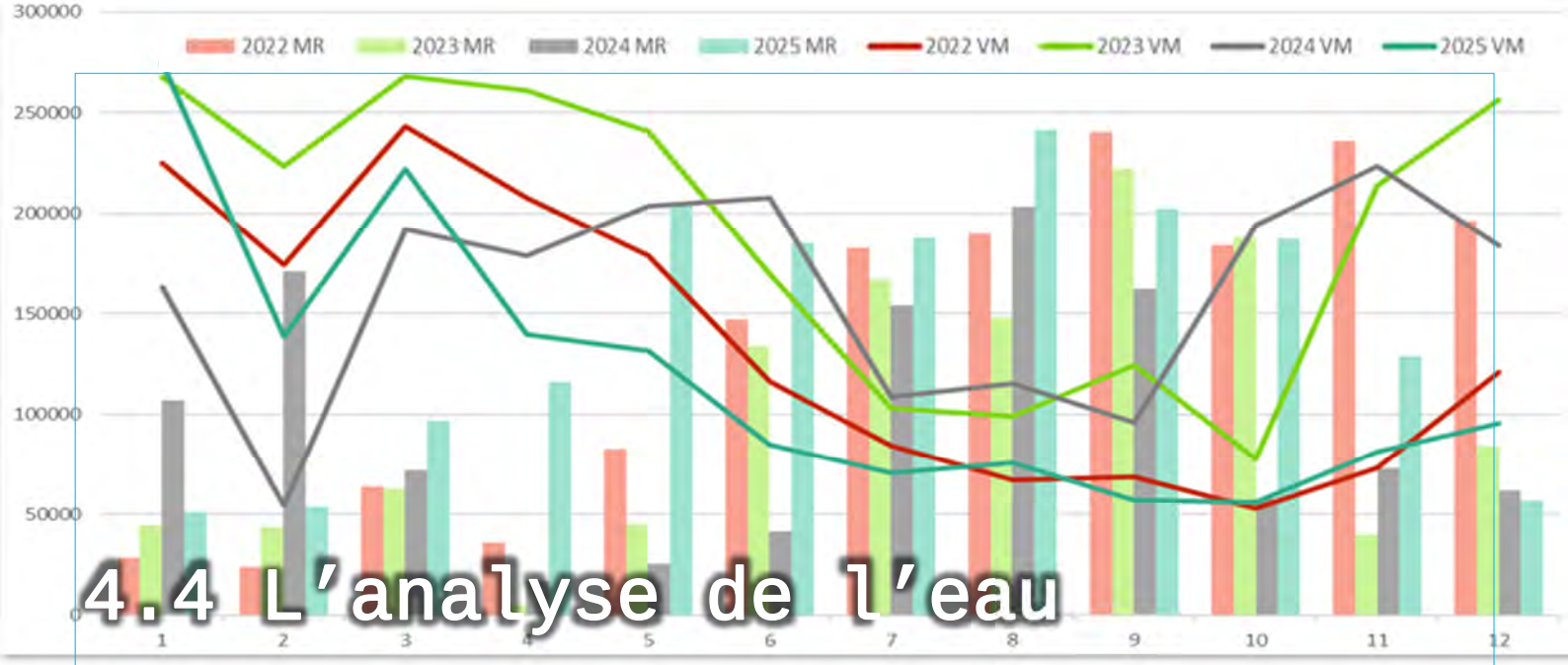
Les rues de Lorry et de Lessy ont fait l'objet d'un raccordement avec pose d'un débitmètre dédié aux volumes distribués dans chacune de ces deux rues.

d. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	**Partie A : Plan des réseaux (15 points)**		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	**Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)**		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	-	OUI
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.	-	99,48%
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres	-	OUI
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
	Total Parties A et B	**45**	**45**
Code VP	**Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)**		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	5
	Total:	**120**	**120**



La Sablière



4.4 L'analyse de l'eau

Sources de la Vallée de Montvaux

Les sources de la Vallée du Montvaux sont très sensibles aux variations saisonnières. Ainsi, en 2025, le niveau de production le plus bas enregistré est de **1 907 m3/j**, à comparer avec le débit le plus faible connu de 1 450 m3/j relevé en 1996. C'est toutefois 1 000 m3/j de moins qu'en 2024 et surtout, cette valeur a été enregistrée début octobre. Cette situation est le fait de conditions estivales relativement sèches, qui se sont poursuivies à l'automne, maintenant un niveau de production très bas sur la ressource de Montvaux jusqu'à fin décembre 2025 / janvier 2026.

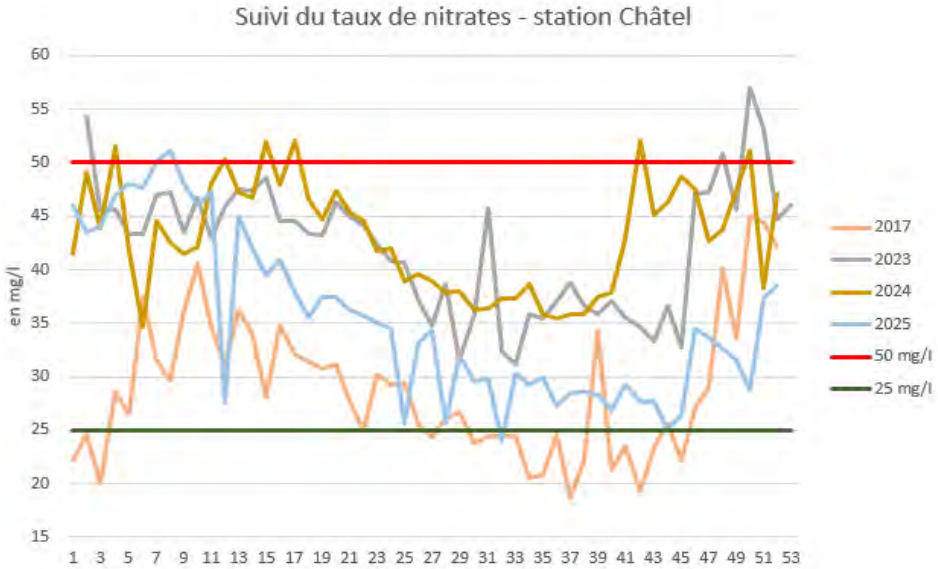
Le graphique ci-dessus, représentant une comparaison de la production mensuelle sur les 4 dernières années, souligne, d'une part, la situation d'étiage qui se décale vers la fin de l'été et l'automne. D'autre part, ce graphique met en lumière que la courbe de production des ressources de Montvaux décroit très rapidement à compter du mois de mars 2025, et ce de façon plus rapide qu'en 2022.

D'un point de vue qualitatif, les sources de la Vallée de Montvaux sont de très bonnes qualités microbiologiques et physicochimiques. Toutefois, cette ressource est sensible au paramètre nitrate en eau brute, sans toutefois, au niveau des réservoirs de tête, constater un dépassement de la limite de qualité autorisée en distribution.

Cette sensibilité au nitrate est moins prégnante en 2025. Un seul pic a été constaté pour cette année, à la mi-février. Même s'il est difficile de tirer des conclusions sur une seule année, cette situation peut vraisemblablement s'expliquer par une faible pluviométrie hivernale, sans pic, ce qui a contribué à une diffusion régulière et une consommation de l'azote par la végétation. En effet, seuls **115 ml** sont tombés sur le site de Montvaux sur les 4 premiers mois de l'année 2025 en comparaison des 356 ml de 2024 sur la même période.

Un Plan d'action coconstruit avec la profession agricole

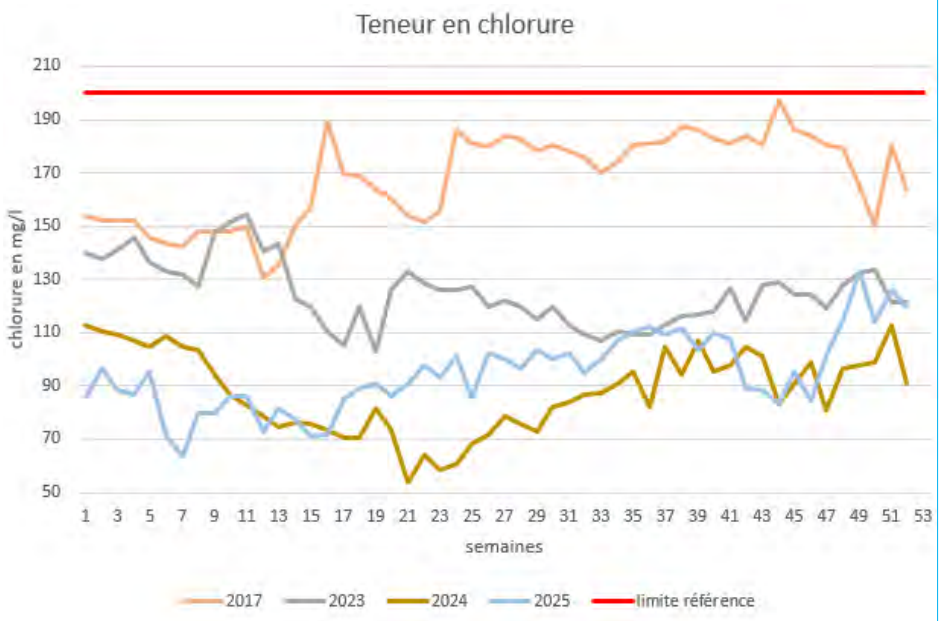
En 2022, une étude de définition de l'Aire d'Alimentation du Captage (AAC) de la ressource de Montvaux a été réalisée. Ce travail précise que cette aire coïncide avec le périmètre du bassin versant du ruisseau du Montvaux. En 2023, un plan d'actions a été coconstruit avec la profession agricole, avec pour ambition de maîtriser la diffusion des nitrates et des pesticides dans les différentes composantes de la ressource. Ce plan a été adopté fin 2023. En octobre 2024, la Régie a embauché une chargée de mission spécifiquement dédiée à l'animation de cette démarche et au déploiement des différentes actions du plan. Depuis cette date, de nombreuses actions ont été mises en œuvre, visant à l'amélioration et au partage de la connaissance autour du paramètre nitrate avec la profession agricole. Plusieurs campagnes de traçage et d'analyses multi-paramètres ont été réalisées. En parallèle, un projet pédagogique a été mené avec un groupe d'étudiants de l'ENSAIA. Ce projet a pour ambition de porter un œil neuf sur ce périmètre afin de proposer des évolutions durables et pérennes des pratiques agricoles. Ce travail sera présenté en juin 2026.

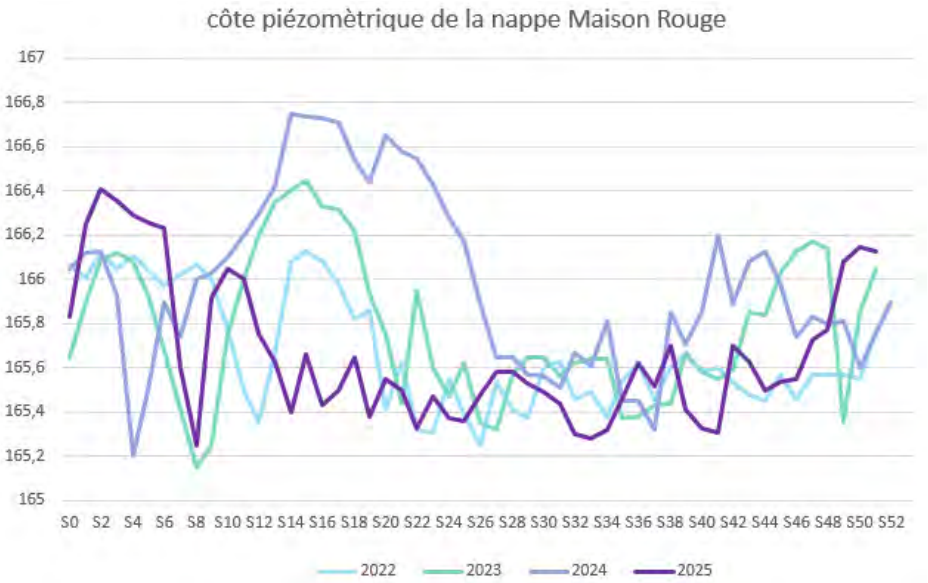


Champ captant de Maison Rouge

Sur la seconde ressource en eau brute de la Régie, aucune tension significative d'un point de vue quantitatif n'est actuellement rencontrée du fait de la disponibilité de la nappe alluviale de la Moselle. Le comportement de cette nappe alluviale est suivi par un relevé régulier des piézomètres qui équipent la zone de Maison Rouge (voir graphe ci-dessous).

En cas de rabattement important du fait du pompage, la nappe est soutenue par une réalimentation artificielle. Ce soutien a nécessité en 2025 une injection de **886 549 m³**. L'eau injectée provient d'une sablière qui peut être réalimentée par le Canal de Jouy et/ou le Rupt de Mad.





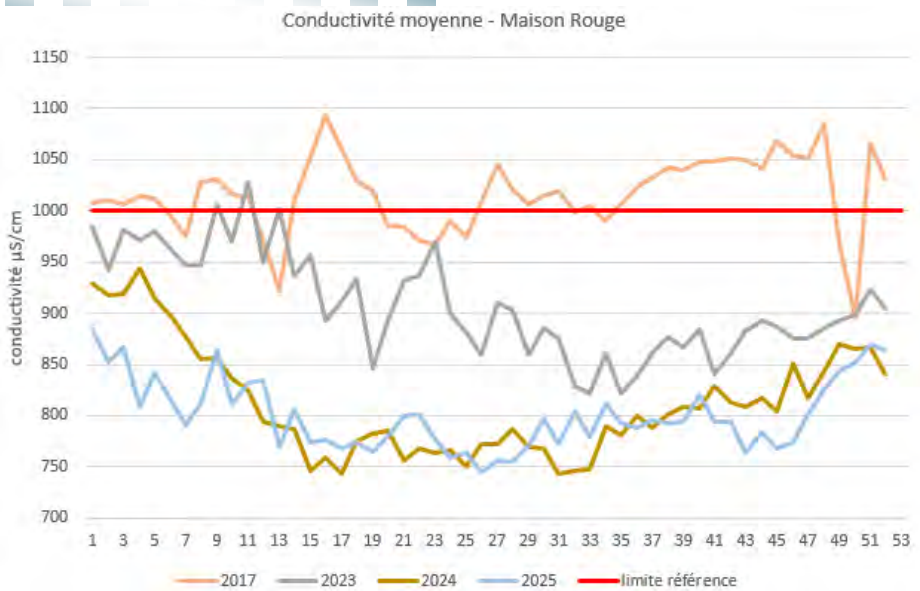
Pour l'année 2025, le graphique ci-dessus met en évidence une stabilisation de la valeur du paramètre chlorure (courbe bleue), avec une moyenne que se situe entre les valeurs de 2023 et de 2024.

La baisse du paramètre chlorure mentionnée ci-dessus a un impact direct sur le taux de conductivité moyen de l'eau produite sur le site de Maison Rouge, comme le démontre le graphique ci-dessous. Pour rappel, une teneur trop élevée en conductivité conduit à une détérioration prématurée des équipements de pompage et des canalisations de distribution.

En 2025, cette ressource de substitution a été mobilisée à hauteur de **304 096 m³**. Ce constat est assez similaire à celui d'années assez sèches telles que 2019 ou 2020.

D'un point de vue qualitatif, la nappe alluviale de la Moselle est contrainte par le paramètre chlorure.

Le mélange des différentes ressources et points d'approvisionnement, présentant chacun des qualités physicochimiques distinctes, permet toutefois de maintenir l'eau distribuée bien en dessous de la limite de potabilisation fixée à 200 mg/l.



PFAS : point de situation

Au titre du contrôle sanitaire, l'Agence Régionale de Santé – délégation territoriale de la Moselle a procédé, en 2025, à divers prélèvements sur les UDI exploitées par la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz. C'est dans ce contexte qu'un prélèvement a été réalisé le 22 août 2025 à la mairie de Montigny-lès-Metz (UDI MONTIGNY 1). Les analyses de ce prélèvement ont mis en avant un résultat non conforme de la somme des 20 PFAS à 0,19 µg/l. La contre-analyse réalisée sur un second prélèvement effectué le 5 septembre 2025 sur un point en réseau proche du premier a confirmé la présence de PFAS et la non-conformité, avec une somme des 20 PFAS à 0,17 µg/l.

Pour rappel, la limite de conformité est fixée à 0,10 µg/l pour la somme des 20 PAS (*Directive européenne 2020/2184 du 16/12/2020, transposée en droit français par ordonnance 2022-1611 du 22/12/2022 et applicable depuis le 1er janvier 2023*).

Afin de déterminer la ressource en eau incriminée, plusieurs prélèvements ont été diligentés dès le 12 septembre suivant. Ils ont concerné les 2 ressources principales de la Régie (captages de la Vallée du Montvaux et site de Maison Rouge), ainsi que l'ensemble des points d'échanges d'eau avec les gestionnaires voisins. Les retours d'analyse ont mis en lumière la contamination de l'eau prélevée sur le site de Maison Rouge, tout en soulignant que la Moselle en elle-même n'était pas incriminée.

Au regard de cette situation, la Régie s'est attachée dans un premier temps à restaurer la conformité de l'eau distribuée en tout point du réseau. La ressource de la Vallée du Montvaux, exempte de PFAS, ne disposant pas d'une capacité de production suffisante en cette fin d'année 2025, les achats d'eau auprès des gestionnaires voisins ont été mobilisés (SIEGVO et la commune de Corny-sur-Moselle permettant d'alimenter Fey). Des analyses en réseau ont été effectuées en parallèle de celles



de l'ARS afin de suivre l'évolution du retour à la conformité, retour confirmé en tout point à fin 2025.

En parallèle, en vue de se projeter sur des solutions durables à moyen terme, la Régie s'est rapprochée du SERM pour rétablir les interconnexions en réseau préexistantes, mais non fonctionnelles à date. Différents tests d'injection et travaux ont été réalisés entre fin 2025 et le 1er trimestre 2026. La Régie a également diligenté une étude dite « 360 », qui vise d'une part à identifier la/les source(s) de la pollution et examiner techniquement toutes les solutions possibles. Les conclusions de cette étude seront rendues en juillet 2026.

Cette situation inédite sur le périmètre exploitée par la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz a mobilisé l'ensemble des équipes opérationnelles, tant pour agir sur l'optimisation des productions, que pour modifier le fonctionnement du réseau, et pour répondre à l'inquiétude légitime des abonnés et usagers. La conformité de l'eau distribuée ayant été restaurée en tout point du réseau courant décembre, la Régie s'attache aujourd'hui à déterminer les modalités opérationnelles soutenables de restauration de la qualité de la ressource du site de Maison Rouge.



Suivi analytique réglementaire :

L'eau de la Vallée de Montvaux comme celle de Maison Rouge est traitée, à titre préventif, au chlore à des taux variant selon la qualité physicochimique et saisonnière des ressources.

A l'exception du paramètre PFAS, traité par ailleurs, le suivi analytique réalisé par l'A.R.S. n'a relevé **aucun dépassement de limites de qualité** sur les deux unités de distribution (UDI) de Montigny et a déclaré l'eau d'excellente qualité bactériologique et conforme aux exigences réglementaires pour les paramètres physico-chimiques, les substances indésirables, les substances toxiques et les pesticides.

	Concentration moyenne	Concentration maximum
	Dureté de l'eau (°F)	
UDI 1	31,47	36,30
UDI 2	30,26	35,30
	Nitrates (mg/l - Cmax =50mg/l)	
UDI 1	33,17	46,00
UDI 2	15,04	39,00
	Conductivité (µS/cm - Cmax =1100 µS/cm)	
UDI 1	593,33	710,00
UDI 2	689,82	900,00

La Régie a effectué des analyses bactériologiques et des analyses physico-chimiques sur le réseau de distribution et les sites de production. Un suivi algal, notamment des cyanophycées et de la microcystine, est effectué sur la Sablière de réalimentation. Les résultats obtenus sont **conformes** aux normes.

Références de qualités:

Trois dépassements des références de qualité ont été enregistrés en 2025.

	Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes
Production	22	0	22	0
Distribution	83	3	97	0
Nombre total de prélèvements	105	3	119	0

Détail des non-conformités aux références de qualités :

- 2 prélèvements les 10/02/2025* et 05/09/2025 : Faible contamination microbiologique. Une analyse de recontrôle a été réalisée afin de vérifier le retour à une situation normale
- 1 prélèvement du 15/10/2025* : Eau d'alimentation ne satisfaisant pas aux références de qualité microbiologiques règlementaires en vigueur en raison de la présence de germes de type coliformes. Une analyse de recontrôle a été réalisée afin de vérifier le retour à une situation normale.

* *cette analyse a fait l'objet d'une contestation auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) en raison du fort taux de chlore constaté en parallèle*



4.5 Les indicateurs règlementaires et autres données

	INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES	2024	2025
D101.0	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	**43 883**	**44 354**
D102.0	Prix du service de l'eau potable au m^3 TTC	**2,3836 €**	**2,3863 €**
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	**2 j**	**2 j**
	INDICATEURS DE PERFORMANCE	**2024**	**2025**
P101.1	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	**100 %**	**100 %**
P102.1	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	**100 %**	**100 %**
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	**120**	**120**
P104.3	Rendement du réseau de distribution	**74,64 %**	**72,21 %**
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés /jour/km	**9,05 m^3**	**9,50 m^3**
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau /jour/km	**8,60 m^3**	**9,31 m^3**
P110.3	Indice linéaire de consommation sur le réseau /jour/km	**25,31 m^3**	**24,18m^3**
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	**0,59 %**	**0,52 %**
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	**98,35 %**	**97,61 %**
P109.0	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	**20**	**0**
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	**1 355,72 €**	**1 164,38 €**
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées u/1000 abonnés	**0**	**0,68 %**
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	**100 %**	**100 %**
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité /an	**4,29**	**4,36**
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	**1,58 %**	**1,62 %**
P155.1	Taux de réclamations u/1000	**1,46**	**1,37**

LES AUTRES CHIFFRES CLES

L'EFFICACITE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION	2024	2025
Volume produit	**3 170 323 m^3**	**3 129 446 m^3**
Volume acheté à d'autres services d'eau potable	**287 686 m^3**	**269 440 m^3**
Volume d'eau brute acheté	**0 m^3**	**304 096 m^3**
Volume de service du réseau	**46 230 m^3**	**19 194 m^3**
Volume consommé autorisé année entière	**2 469 330 m^3**	**2 364 908 m^3**
Volume vendu à d'autres services d'eau potable	**111 874 m^3**	**89 384 m^3**
Production journalière moyenne d'eau potable	**9 167,5 m^3/j**	**9 067,1 m^3/j**

LE PATRIMOINE	2024	2025
Linéaire de canalisations (Km)	**279,40**	**278,06**
Nombre de branchements	**13 239**	**13 268**
Nombre d'appareils publics	**970**	**1 009**
Nombre de compteurs	**14 613**	**14 924**

LES ABONNES ET LEUR CONSOMMATION D'EAU	2024	2025
Nombre d'abonnés	**14 390**	**14 615**
Volume vendu selon le décret	**2 364 008 m^3**	**2 302 106 m^3**
Consommation moyenne	**151 l/hab/j**	**145 l/hab/j**

5 - LA MAXE





5.1 Synthèse des flux des volumes

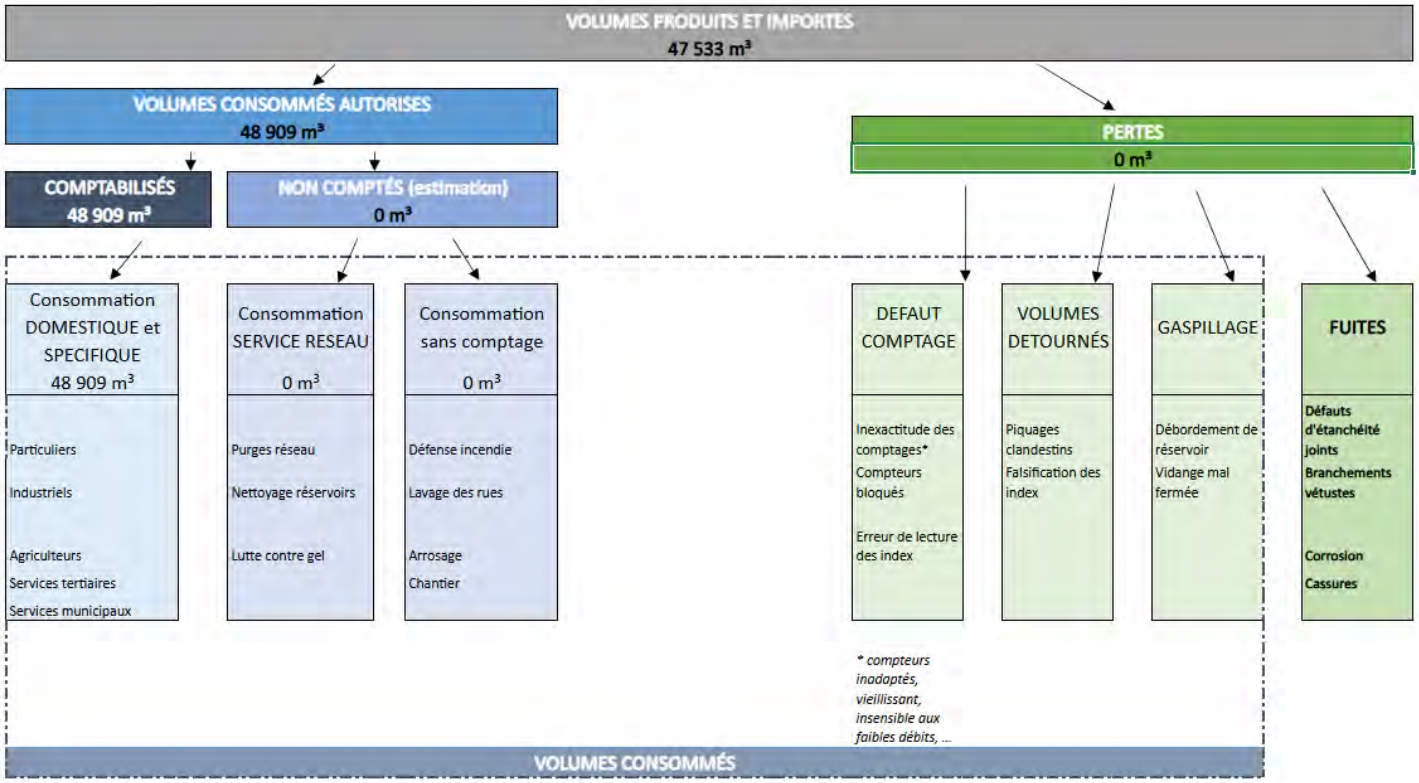
La commune de La Maxe est exclusivement alimentée par un achat d'eau au Syndicat des Eaux de la Région Messine.

Depuis la fin de l'année 2023, du fait d'une détection de PFAS à l'unité de production de Saint-Eloy, le SERM a décidé par mesure conservatoire un arrêt de production sur ce site. Depuis cette date, l'eau distribuée sur la commune de La Maxe provient directement de l'usine de production de la Noette située à Moulins-lès-Metz.

En 2025, **47 533 m3** ont été importés. Aucun réservoir de stockage n'est présent sur le réseau de la commune.

Par ailleurs, le décalage de la période entre les deux relèves de référence, passant de 369 jours à 345 jours, impacte fortement le calcul des indicateurs de performance du réseau sur 2025. Une meilleure maitrise des procédures de télérelève des compteurs permettra une mise en cohérence de ces critères en 2026.

Synthèse des flux de volumes





		2023	2024	2025
Rendement du réseau de distribution (%) (A+B)/(C+D)		**82,89 %**	**94,31 %**	**102,89 %***
Volume consommé autorisé 365 jours (m^3)	A	46 711	56 072	48 909
Volume vendu à d'autres services (m^3)	B	0	0	0
Volume produit (m^3)	C	0	0	0
Volume acheté à d'autres services (m^3)	D	56 353	59 457	47 533

		2023	2024	2025
Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365		**2,67**	**1,13**	**-0,40***
Volume mis en distribution (m^3)	A	56 353	59 457	47 533
Volume comptabilisé 365 jours (m^3)	B	46 666	55 659	48 909
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	9 947	9 222	9 496

		2023	2024	2025
Indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365		**2,66**	**1,01**	**-0,40***
Volume mis en distribution (m^3)	A	56 353	59 457	47 533
Volume consommé autorisé 365 jours (m^3)	B	46 711	56 072	48 909
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	9 947	9 222	9 496

		2023	2024	2025
Indice linéaire de consommation (m3/km/j) (A+B)/(L/1000)/365		**12,87**	**16,66**	**14,11**
Volume consommé autorisé 365 jours (m^3)	A	46 711	56 072	48 909
Volume vendu à d'autres services (m^3)	B	0	0	0
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	9 947	9 222	9 496

** impact de la mise en place de la télérelève qui a décalé la période entre deux relèves de 24 jours*



5.2 Le réseau d'eau potable

a. L'exploitation

En 2025, il n'y a pas eu de campagne de recherche de fuite systématique. En effet, la sectorisation mise en place permet un suivi en temps réel des volumes mis en distribution permettant ainsi de détecter toute anomalie.

L'année 2025 sera marquée par une forte baisse des fuites. Les équipes de la Régie ont réparé **1 fuite sur branchement**.

La Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz a procédé aux interventions et renouvellements suivants :

NATURE DES TRAVAUX	2023	2024	2025
Nombre de branchements neufs	3	0	1
Nombre de renouvellement complets branchements	1	3	1
Nombre de contrôles et remise en état de poteaux incendie	0	2	30
Autres interventions d'exploitation réseau	13	14	3
Nombre total d'interventions	**17**	**19**	**35**

b. Les compteurs

Le programme de renouvellement en masse du parc compteurs s'est achevé au 31 décembre 2024. En 2025, les équipes de la Régie se sont attachées à poursuivre les renouvellements des compteurs, d'une part, à diamètre supérieure à 40 mm et, d'autre part, présentant une difficulté technique. A date, **84%** du parc de La Maxe a été renouvelé.

Aussi, en 2025, on constate qu'il n'y a eu aucun remplacement de compteurs comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Renouvellement des compteurs	2023	2024	2025
Nombre de compteurs	444	446	453
Nombre de compteurs remplacés	16	36	0
Taux de compteurs remplacés	3,60 %	8,07 %	0 %

c. Les travaux

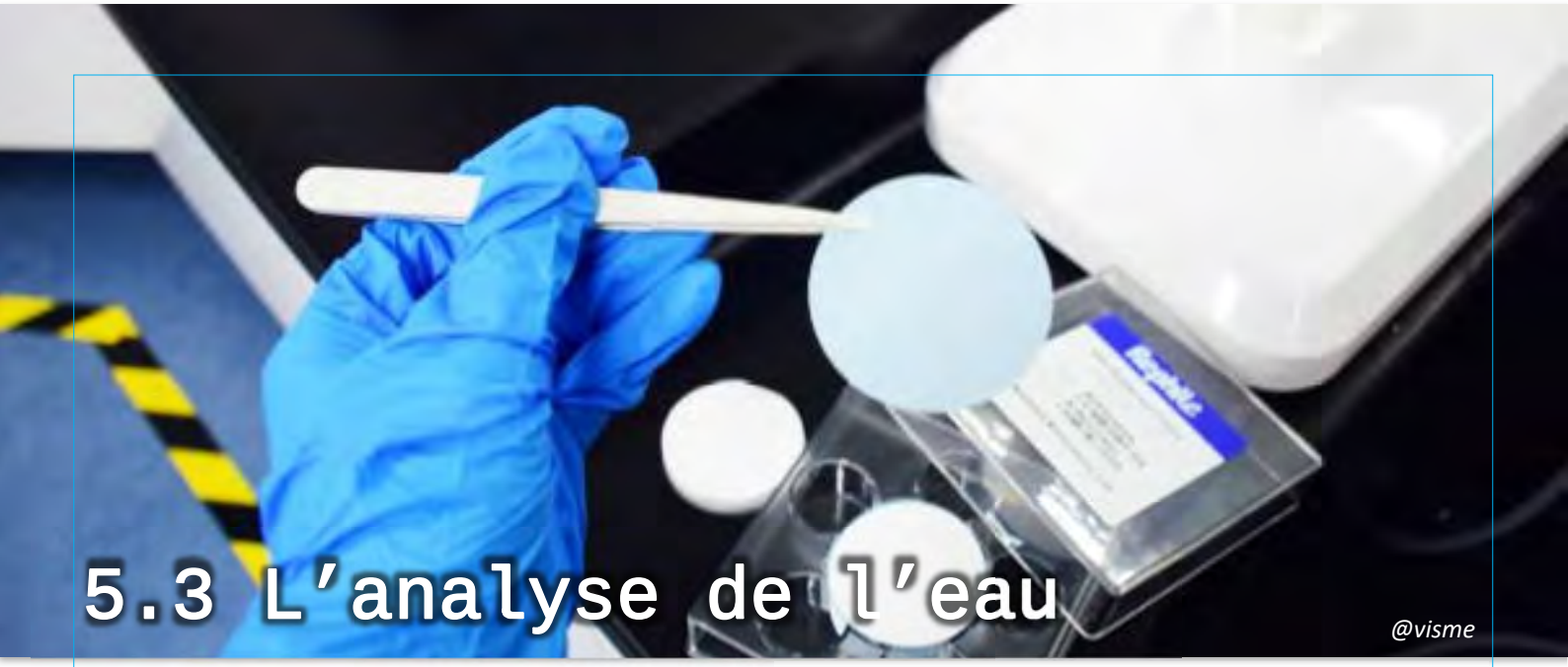
Un raccordement neuf a été réalisé le 27/03/2025 rue des Mirabelliers et un branchement neuf a été réalisé le 06/03/2025 rue de Thury.

Par ailleurs, la Régie a réalisé en 2025, le renouvellement de la conduite d'alimentation en eau potable et des branchements associés du lotissement Le Parc. Ces travaux débutés à l'automne 2024 se sont achevés en février 2025.

Rue concernée	Linéaire	Nombre de branchement	Nombre de raccordement
Lotissement Stade II	283 ml	23	2
Le Parc	186 ml	15	1

d. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	**Partie A : Plan des réseaux (15 points)**		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	**Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)**		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	-	OUI
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.	-	99,66%
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres	-	OUI
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
	Total Parties A et B	**45**	**45**
Code VP	**Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)**		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	5
	Total:	**120**	**120**



5.3 L'analyse de l'eau

@visme

La Régie achète pour l'alimentation en eau potable de la commune de La Maxe 100% de son eau à la Société Mosellane des Eaux (exploitation du SERM).

En 2025, l'autorité sanitaire n'a relevé **aucun dépassement des limites de qualité** sur l'unité de distribution (UDI) de La Maxe et a déclaré l'eau d'excellente qualité bactériologique, conforme aux exigences réglementaires pour les paramètres physico-chimiques, les substances indésirables, les substances toxiques et les pesticides.



@visme

Références de qualités:

	Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes
Distribution	7	0	8	0
Nombre total de prélèvements	7	0	8	0



@visme



5.4 Les indicateurs règlementaires et autres données

	INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES	2024	2025
D101.0	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	**1 073**	**1 069**
D102.0	Prix du service de l'eau potable au m^3 TTC	**2,2644 €**	**2,2755 €**
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	**2 j**	**2 j**
	INDICATEURS DE PERFORMANCE	**2024**	**2025**
P101.1	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	**100 %**	**100 %**
P102.1	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	**100 %**	**100 %**
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	**120**	**120**
P104.3	Rendement du réseau de distribution	**94,31 %**	**102,89 % ***
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés /jour/km	**1,13 m^3**	**-0,40 m^3 ***
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau /jour/km	**1,01 m^3**	**-0,40 m^3 ***
P110.3	Indice linéaire de consommation sur le réseau /jour/km	**16,66 m^3**	**14,11 m^3**
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	**0,04 %**	**4,93 %**
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	**/**	**/**
P109.0	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	**0**	**0**
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	**0 €**	**0 €**
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées u/1000 abonnés	**0**	**0**
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	**100 %**	**100 %**
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité /an	**4,29**	**4,36**
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	**1,97 %**	**0,36 %**
P155.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	**2,25**	**0**

** impact de la mise en place de la télérelève qui a décalé la période entre deux relèves de 24 jours*

LES AUTRES CHIFFRES CLES

L'EFFICACITE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION	2024	2025
Volume acheté à d'autres services d'eau potable	**59 457 m^3**	**47 533 m^3**
Volume de service du réseau	**414 m^3**	**0 m^3**
Volume consommé autorisé année entière	**56 072 m^3**	**48 909 m^3**
Mise en distribution journalière moyenne d'eau potable	**162,9 m^3/j**	**130,2 m^3/j**

LE PATRIMOINE	2024	2025
Linéaire de canalisations (Km)	**9,22**	**9,49**
Nombre de branchements	**436**	**467**
Nombre d'appareils publics	**34**	**40**
Nombre de compteurs	**446**	**453**

LES ABONNES ET LEUR CONSOMMATION D'EAU	2024	2025
Nombre d'abonnés	**445**	**451**
Volume vendu selon le décret	**55 311 m^3**	**46 229 m^3**
Consommation moyenne	**142 l/hab/j**	**125 l/hab/j**

6 - LORRY-MARDIGNY





6.1 Synthèse des flux des volumes

La commune de Lorry-Mardigny dispose de sa propre ressource. Celle-ci est composée de quatre sources captées par des chambres de type Bello : Les Cent Ecus, La Fontaine, Source de Mardigny et Source du Château. Elles alimentent prioritairement le réseau de la commune et en surplus, pour partie, le village de Marieulles -Vezon. En cas de baisse de débit des captages, l'interconnexion avec le réseau du Syndicat Mixe Intercommunal des Eaux de Verny traversant Lorry est mobilisée pour assurer la continuité de la distribution en eau potable.

La chambre de captage de la source « La Fontaine », à Lorry, collecte les deux sources du village et assure la liaison avec les deux réservoirs de 60 m^3. Le premier fait office de réserve incendie alors que le deuxième sert à la fourniture en eau de Lorry.

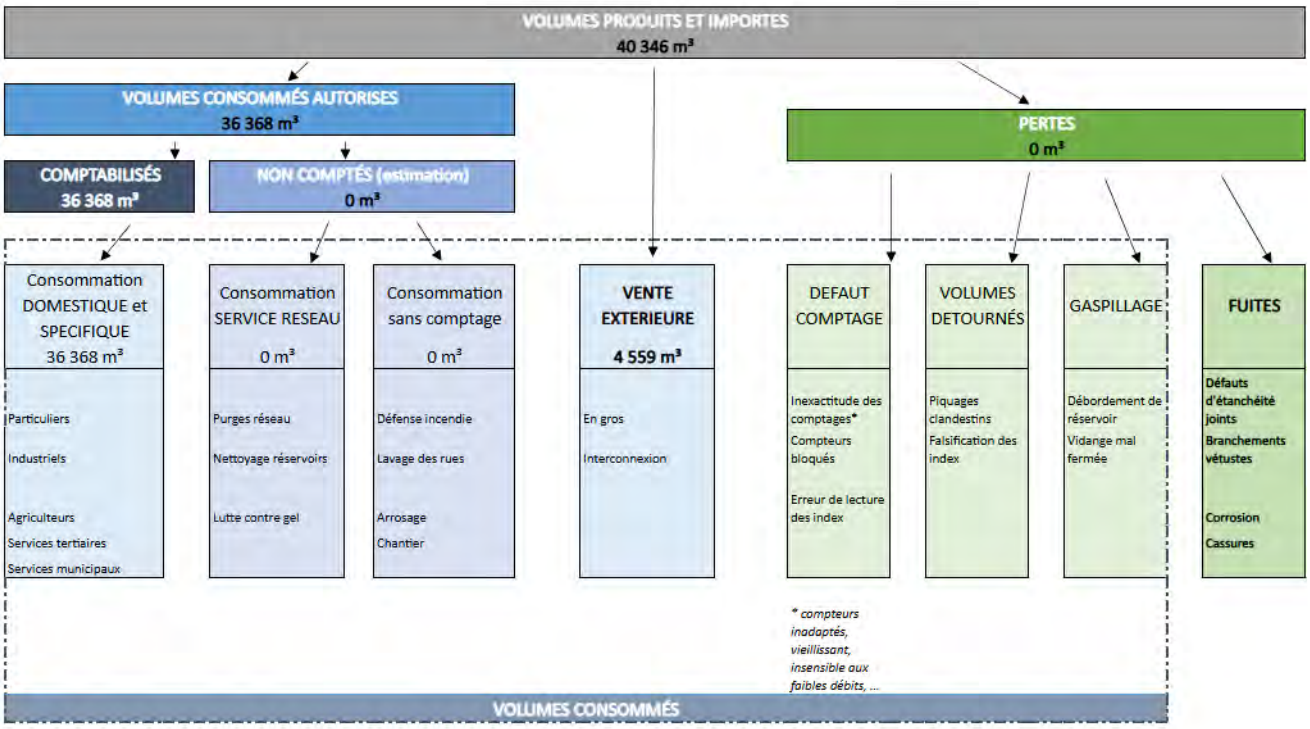
Les deux sources de Mardigny assurent la liaison avec un réservoir de capacité de 150 m^3, dont 60 m^3 pour la réserve incendie.

Les réservoirs de Lorry-Mardigny sont équipés d'instruments de mesure, d'une télégestion ainsi que d'une chloration. Le tout est alimenté en électricité par des panneaux solaires.

Ainsi, en 2025, **39 987 m^3** ont été prélevés : **35 787 m^3** ont été mis en distribution sur la commune et **4 559 m^3** exportés vers Marieulles-Vezon. Cette production est en forte baisse par rapport à 2024 en raison du manque de pluviométrie.

Par ailleurs, le décalage de la période entre les deux relèves de référence, passant de 374 jours à 331 jours, impacte fortement le calcul des indicateurs de performance du réseau sur 2025. Une meilleure maitrise des procédures de télérelève des compteurs permettra une mise en cohérence de ces critères en 2026.

Synthèse des flux de volumes





		2024	2025
Rendement du réseau de distribution (%) (A+B)/(C+D)		**96,23 %**	**101,44 %***
Volume consommé autorisé 365 jours (m^3)	A	29 965	36 398
Volume vendu à d'autres services (m^3)	B	24 158	4 559
Volume produit (m^3)	C	56 244	39 987
Volume acheté à d'autres services (m^3)	D	0	359

		2024	2025
Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365		**0,73**	**-0,19***
Volume mis en distribution (m^3)	A	32 086	35 787
Volume comptabilisé 365 jours (m^3)	B	29 874	36 368
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	8 342	8 357

		2024	2025
Indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365		**0,70**	**-0,19***
Volume mis en distribution (m^3)	A	32 086	35 787
Volume consommé autorisé 365 jours (m^3)	B	29 965	36 368
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	8 342	8 357

		2024	2025
Indice linéaire de consommation (m3/km/j) (A+B)/(L/1000)/365		**17,78**	**13,42**
Volume consommé autorisé 365 jours (m^3)	A	29 965	36 368
Volume vendu à d'autres services (m^3)	B	24 158	4 559
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	8 342	8 357

** impact de la mise en place de la télérelève qui a décalé la période entre deux relèves de 43 jours*



6.2 Les installations de productions et de stockage

a. La maintenance des installations

En 2025, plusieurs interventions ont été effectués par la Régie dans le cadre du renouvellement préventif des équipements de production.

Les équipements suivants ont été installés aux deux réservoirs de Lorry-Mardigny , à savoir :

- Renouvellement de la télégestion LS
- Renouvellement du compteur de sortie du réservoir de Lorry
- Installation de la télégestion DL4W de secours aux réservoirs de Lorry et de Mardigny

La Régie a procédé au nettoyage du réservoir de Mardigny ainsi que des bâches de captage des 4 sources de Lorry-Mardigny le 24/06/2025. Le nettoyage du réservoir et des sources de Lorry a été reporté à janvier 2026.

Par ailleurs, la Régie a repris la procédure de protection de la source du Château sur le village de Mardigny. À ce jour, la DUP de cette ressource est toujours en cours d'instruction auprès des autorités. Elle prévoit une autorisation de prélèvement fixée au maximum journalier à 80 m^3 et annuellement à 30 000 m^3.

Un projet d'arrêté préfectoral est à ce jour finalisé, après la consultation des autorités concernées. La mise en enquête publique a été mise en attente de l'avancement du volet foncier de cette procédure. Des échanges sont en cours avec l'exploitant et le propriétaire pour le transfert de propriété du foncier et l'indemnisation relative à la servitude générée par les différents périmètres de protection. La Régie a mandaté la SAFER Grand Est pour l'accompagner dans cette démarche.

b. La consommation de réactifs et le bilan énergétique

Pour l'année 2025, **137 litres** de javel ont été utilisés soit **7 bidons**, chacun mis en œuvre avant distribution.

Les réservoirs de Lorry-Mardigny sont équipés de panneaux solaires couvrant leurs besoins en électricité.



Réservoir de Mardigny



Panneau solaire du réservoir Lorry



6.3 Le réseau d'eau potable

a. L'exploitation

Une campagne de recherche de fuite a été effectuée, par les équipes de la Régie, le 26/05/2025. Cette campagne a permis de détecter **1 fuite sur la conduite** des sources et **3 fuites sur branchement** au 6 rue du Château, au 5 rue aux Chevaux et au 13 chemin du Ruisseau.

b. Les compteurs

Le programme de renouvellement en masse du parc compteurs s'est achevé au 31 décembre 2024. En 2025, les équipes de la Régie se sont attachées à poursuivre les renouvellements des compteurs, d'une part, à diamètre supérieure à 40 mm et, d'autre part, présentant une difficulté technique. A date, **81%** du parc de Lorry-Mardigny a été renouvelé.

Aussi, en 2025, on constate une nette baisse du taux de remplacement des compteurs comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Renouvellement des compteurs	2024	2025
Nombre de compteurs	324	337
Nombre de compteurs remplacés	204	12
Taux de compteurs remplacés	62,96 %	3,56 %

c. Les travaux



Les équipes de la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz ont procédé à des travaux neufs sur un branchement situé rue de Lorraine, le 11/04/2025.

La Régie a également installé un nouveau poteau incendie, route de Lorry, le 09/10/2025 dans le cadre de la construction de la nouvelle mairie de la commune.

d. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	**Partie A : Plan des réseaux (15 points)**		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	**Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)**		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	-	OUI
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.	-	87%
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres	-	OUI
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	13
	Total Parties A et B	**45**	**43**
Code VP	**Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)**		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	0
	Total:	**120**	**113**





6.4 L'analyse de l'eau

@visme

En 2025, l'autorité sanitaire n'a relevé **aucun dépassement des limites de qualité** sur les unités de distribution (UDI) de Lorry-Mardigny et a déclaré l'eau d'excellente qualité bactériologique, conforme aux exigences réglementaires pour les paramètres physico-chimiques, les substances indésirables, les substances toxiques et les pesticides.

La Régie a effectué des analyses bactériologiques et physico-chimiques sur les différentes composantes de la production, ainsi qu'un suivi du taux de chlore libre et chlore total sur le réseau de distribution.



@visme

Références de qualités:

	Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes
Production / stockage	5	0	5	0
Distribution	5	0	5	0
Nombre total de prélèvements	10	0	10	0



@visme



6.5 Les indicateurs règlementaires et autres données

	INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES	2024	2025
D101.0	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	**687**	**692**
D102.0	Prix du service de l'eau potable au m^3 TTC	**2,3836 €**	**2,3863 €**
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	**2 j**	**2 j**
	INDICATEURS DE PERFORMANCE	**2024**	**2025**
P101.1	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	**100 %**	**100 %**
P102.1	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	**100 %**	**100 %**
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	**113**	**113**
P104.3	Rendement du réseau de distribution	**96,23 %**	**101,44 % ***
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés /jour/km	**0,73 m^3**	**-0,19 m^3 ***
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau /jour/km	**0,70 m^3**	**-0,19 m^3 ***
P110.3	Indice linéaire de consommation sur le réseau /jour/km	**17,78 m^3**	**13,42 m^3**
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	**Sans objet**	**0,01 %**
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	**86,91 %**	**81,96 %**
P109.0	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	**0**	**0**
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	**0 €**	**0 €**
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées u/1000 abonnés	**0**	**0**
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	**100 %**	**100 %**
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité /an	**4,29**	**4,36**
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	**4,56 %**	**1,95 %**
P155.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	**0**	**0**

** impact de la mise en place de la télérelève qui a décalé la période entre deux relèves de 43 jours*

LES AUTRES CHIFFRES CLES

L'EFFICACITE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION	2024	2025
Volume produit	**56 244 m^3**	**39 987 m^3**
Volume acheté à d'autres services d'eau potable	**0 m^3**	**359 m^3**
Volume de service du réseau	**91 m^3**	**0 m^3**
Volume consommé autorisé année entière	**29 965 m^3**	**36 368 m^3**
Volume vendu à d'autres services d'eau potable	**24 158 m^3**	**4 559 m^3**
Mise en distribution journalière annuelle moyenne	**87,90 m^3/j**	**98 m^3/j**

LE PATRIMOINE	2024	2025
Linéaire de canalisations (Km)	**8,34**	**8,35**
Nombre de branchements	**334**	**337**
Nombre d'appareils publics	**22**	**23**
Nombre de compteurs	**324**	**337**

LES ABONNES ET LEUR CONSOMMATION D'EAU	2024	2025
Nombre d'abonnés	**323**	**322**
Volume vendu selon le décret	**30 464 m^3**	**32 948 m^3**
Consommation moyenne	**119 l/hab/j**	**144 l/hab/j**

7 - MARIEULLES-VEZON





7.1 Synthèse des flux des volumes

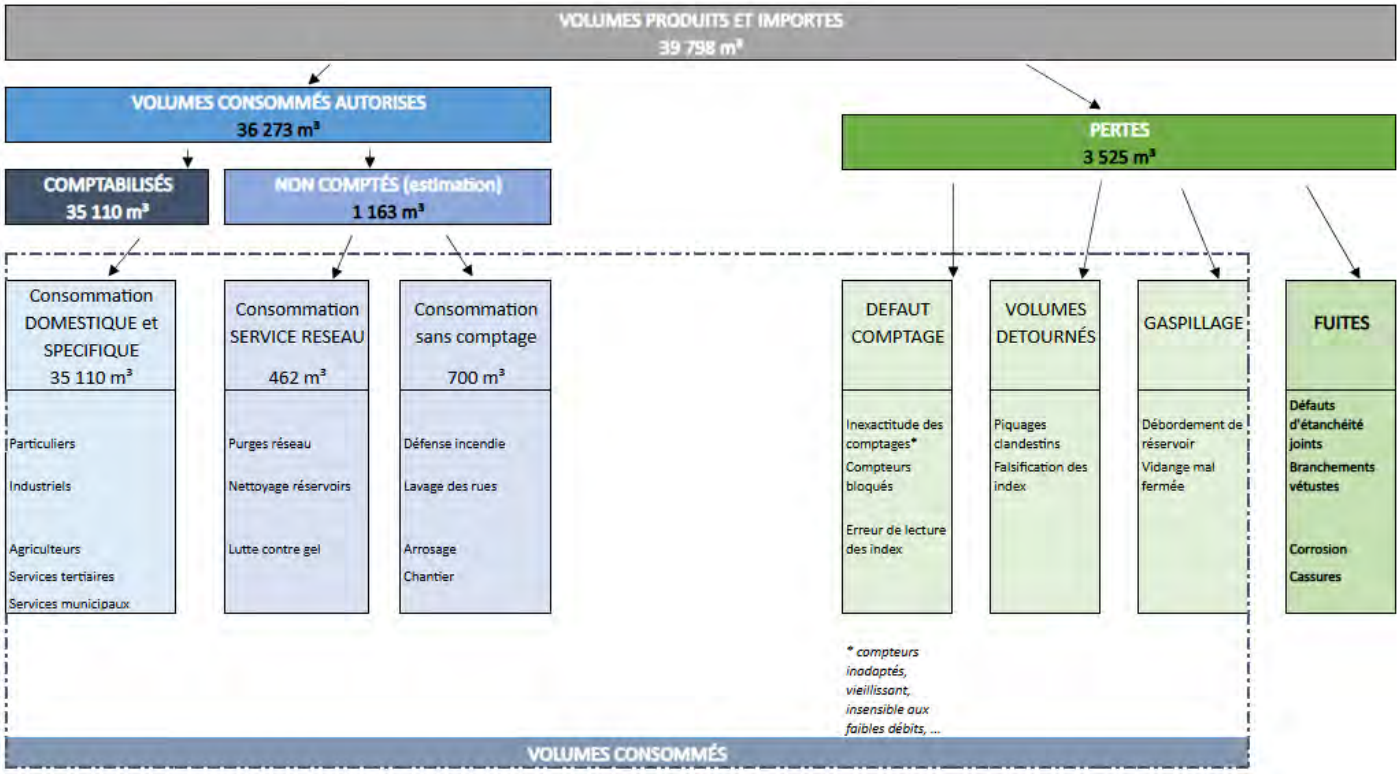
La commune de Marieulles-Vezon ne dispose pas de ressource propre pour l'alimentation en eau potable des habitants. Son alimentation est assurée d'une part par échange interne à la Régie en provenance des ressources du captage de Lorry, et d'autre part par un achat auprès du Syndicat Mixte Intercommunal des Eaux de Verny.

En 2025, les volumes mis en distribution sur la commune sont de **39 798 m³**.

Côté Lorry-Mardigny, le point de raccordement de la commune de Marieulles-Vezon se fait à partir du regard de comptage situé en sortie du captage de la Fontaine, sur le village de Lorry. Ces volumes représentent 11% de l'eau distribuée sur la commune pour l'année 2025, soit **4 559 m³**. Ils sont en forte baisse par rapport à l'année dernière du fait de la sécheresse. Quant aux volumes achetés, ils sont a contrario en hausse par rapport à 2024, ils représentent 89%, soit **35 239 m³**.

Le rendement de Marieulles-Vezon se stabilise à la hausse depuis deux ans. Les dispositifs mis en place par la Régie tels que les opérations de recherche de fuites, le renouvellement des équipements et la réactivité des équipes de la Régie pour la réparation des fuites ont permis cette stabilisation.

Synthèse des flux de volumes





		2023	2024	2025
Rendement du réseau de distribution (%) (A+B)/(C+D)		**92,57 %**	**94,75 %**	**91,14 %**
Volume consommé autorisé 365 jours (m^3)	A	34 716	35 441	36 273
Volume vendu à d'autres services (m^3)	B	0	0	0
Volume produit (m^3) - (Lorry-Mardigny)	C	23 972	24 158	4 559
Volume acheté à d'autres services (m^3)	D	13 529	13 249	35 239

		2023	2024	2025
Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365		**1,39**	**1,04**	**1,59**
Volume mis en distribution (m^3)	A	37 501	37 407	39 798
Volume comptabilisé 365 jours (m^3)	B	33 420	34 361	35 110
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	8 069	8 058	8 056

		2023	2024	2025
Indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365		**0,95**	**0,67**	**1,20**
Volume mis en distribution (m^3)	A	37 501	37 407	39 798
Volume consommé autorisé 365 jours (m^3)	B	34 716	35 441	36 273
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	8 069	8 058	8 056

		2023	2024	2025
Indice linéaire de consommation (m3/km/j) (A+B)/(L/1000)/365		**11,79**	**12,05**	**12,34**
Volume consommé autorisé 365 jours (m^3)	A	34 716	35 441	36 273
Volume vendu à d'autres services (m^3)	B	0	0	0
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	8 069	8 058	8 056



7.2 Les installations de productions et de stockage

a. La maintenance des installations

En 2025, la Régie a procédé au nettoyage des deux cuves du réservoir les 21/11/2025 et 19/12/2025 nécessitant l'utilisation au total de 280 m^3 d'eau.

Par ailleurs, les équipes assurent l'entretien de l'analyseur de chlore situé au niveau de la Mairie de Marieulles-Vezon (vérification de la mesure, étalonnage, nettoyage et changement des pièces si besoin).

Les équipes de la Régie ont installé des panneaux solaires et une armoire électrique au réservoir de Marieulles permettant ainsi l'alimentation autonome en électricité des équipements pour la télérelève.



Analyseur de chlore

b. La consommation de réactifs et le bilan énergétique

Pour l'année 2025, **40 litres** de javel ont été utilisés, soit **2 bidons**, chacun mis en œuvre avant distribution.

Le réservoir est alimenté par des panneaux solaires, par conséquent sans impact sur la consommation électrique du service.



Panneau solaire du réservoir de Marieulles



Panneau solaire de l'antenne télérelève



7.3 Le réseau d'eau potable

a. L'exploitation

Une campagne de recherche de fuites a été réalisée le 09/04/2025 sur la commune. Sur l'ensemble de l'année, les équipes de la Régie ont détecté et réparé **1 fuite sur branchement et 1 fuite sur conduite.** On constate une baisse des fuites sur branchement et sur conduite par rapport à l'année précédente.

La Régie a procédé à la réparation de la conduite d'alimentation du réservoir de Marieulles via le sources de Lorry-Mardigny.

b. Les compteurs

Le programme de renouvellement en masse du parc compteurs s'est achevé au 31 décembre 2024. En 2025, les équipes de la Régie se sont attachées à poursuivre les renouvellements des compteurs, d'une part, à diamètre supérieure à 40 mm et, d'autre part, présentant une difficulté technique. A date, **76%** du parc de Marieulles a été renouvelé.

Aussi, en 2025, on constate une nette baisse du taux de remplacement des compteurs comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Renouvellement des compteurs	2023	2024	2025
Nombre de compteurs	329	330	330
Nombre de compteurs remplacés	9	224	5
Taux de compteurs remplacés	2,74 %	67,88 %	1,52 %

c. Les travaux

En 2025, la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz a confié à l'entreprise CP2E le renouvellement des conduites du réservoir de Marieulles. Cette opération a été effectué en garantissant la continuité de distribution d'eau aux habitants.

A droite, les photos de l'avant-après illustrant le travail réalisé.





d. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	**Partie A : Plan des réseaux (15 points)**		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	**Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)**		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	-	OUI
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	-	99,32%
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres	-	OUI
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
	Total Parties A et B	**45**	**45**
Code VP	**Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)**		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	5
	Total:	**120**	**120**





7.4 L'analyse de l'eau

En 2025, l'autorité sanitaire n'a relevé **aucun dépassement des limites de qualité** sur l'unité de distribution (UDI) de Marieulles-Vezon et a déclaré l'eau d'excellente qualité bactériologique, conforme aux exigences réglementaires pour les paramètres physico-chimiques, les substances indésirables, les substances toxiques et les pesticides.

Références de qualités:

Toutefois, trois dépassements des références de qualité ont été enregistrés.

	Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes
Production	0	0	0	0
Distribution	5	0	3	3
Nombre total de prélèvements	5	0	3	3

Détail de la non-conformité aux références de qualités :

3 analyses les 01/08/2025, 24/10/2025 et 29/12/2025 : eau d'alimentation ne satisfaisant pas à la référence de qualité réglementaire pour le paramètre conductivité. (référence = 1100 µS/cm) : eau susceptible d'être corrosive.

Les trois non conformités ci-dessus s'expliquent par la forte proportion d'eau en provenance du Syndicat Mixte Intercommunal des Eaux de Verny dans l'eau distribuée sur la commune de Marieulles-Vezon, à cette période de l'année.

La ressource exploitée par ce syndicat est puisée dans la nappe alluviale de la Moselle, fortement chargée en chlorures. Cette minéralité induit une teneur haute en conductivité.





7.5 Les indicateurs règlementaires et autres données

	INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES	2024	2025
D101.0	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	**710**	**710**
D102.0	Prix du service de l'eau potable au m^3 TTC	**2,2644 €**	**2,2755 €**
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	**2 j**	**2 j**
	INDICATEURS DE PERFORMANCE	**2024**	**2025**
P101.1	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	**100 %**	**100 %**
P102.1	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	**100 %**	**100 %**
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	**120**	**120**
P104.3	Rendement du réseau de distribution	**94,75 %**	**91,14 %**
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés /jour/km	**1,04 m^3**	**1,59 m^3**
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau /jour/km	**0,67 m^3**	**1,20 m^3**
P110.3	Indice linéaire de consommation sur le réseau /jour/km	**12,05 m^3**	**12,34m^3**
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	**0,01 %**	**0,00 %**
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	**/**	**/**
P109.0	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	**0**	**0**
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	**0 €**	**0 €**
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées u/1000 abonnés	**0**	**0**
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	**100 %**	**100 %**
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité /an	**4,29**	**4,36**
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	**1,04 %**	**0,34 %**
P155.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	**0**	**0**

LES AUTRES CHIFFRES CLES

L'EFFICACITE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION	2024	2025
Volume échangé entre UDI de la Régie (Lorry-Mardigny)	**24 158 m^3**	**4 559 m^3**
Volume acheté à d'autres services d'eau potable	**13 249 m^3**	**35 239 m^3**
Volume de service du réseau	**1 080 m^3**	**1 163 m^3**
Volume consommé autorisé année entière	**35 441 m^3**	**36 273 m^3**
Mise en distribution journalière annuelle moyenne	**102,5 m^3/j**	**109,0 m^3/j**

LE PATRIMOINE	2024	2025
Linéaire de canalisations (Km)	**8,06**	**8,06**
Nombre de branchements	**331**	**331**
Nombre d'appareils publics	**29**	**28**
Nombre de compteurs	**330**	**330**

LES ABONNES ET LEUR CONSOMMATION D'EAU	2024	2025
Nombre d'abonnés	**325**	**320**
Volume vendu selon le décret	**34 212 m^3**	**32 497 m^3**
Consommation moyenne	**132 l/hab/j**	**135 l/hab/j**

8 - ROZERIEULLES





8.1 Synthèse des flux des volumes

La commune de Rozérieulles dispose de sa propre ressource. Celle-ci est composée de 3 sources superficielles captées par des drains horizontaux : Monthoven, Turbide et Les Taupes. Une quatrième source (Le Chalet) est incluse dans la Déclaration d'Utilité Publique valant autorisation de captage mais n'est pas exploitée à ce jour.

Ces 3 sources n'assurent pas une autosuffisance complète de la commune, et ce pour trois raisons. D'une part, elles présentent de grandes variations saisonnières et interannuelles. Elles sont ainsi très sensibles à l'évolution de la pluviométrie. D'autre part, étant superficielles, des taux de turbidité au-dessus de la norme sont régulièrement mesurés, conduisant à reverser au milieu naturel l'eau captée. Enfin, l'évolution urbaine de la commune a démultiplié les besoins en eau, au-delà des capacités de ces sources.



Aussi, deux apports d'eau extérieurs complètent les volumes mis en distribution. Ces apports proviennent en premier lieu de la production principale de la Régie, par une connexion sur le réseau de Châtel-Saint-Germain (ressource de la Vallée de Montvaux), et en second lieu d'un achat d'eau auprès du SIEGVO.

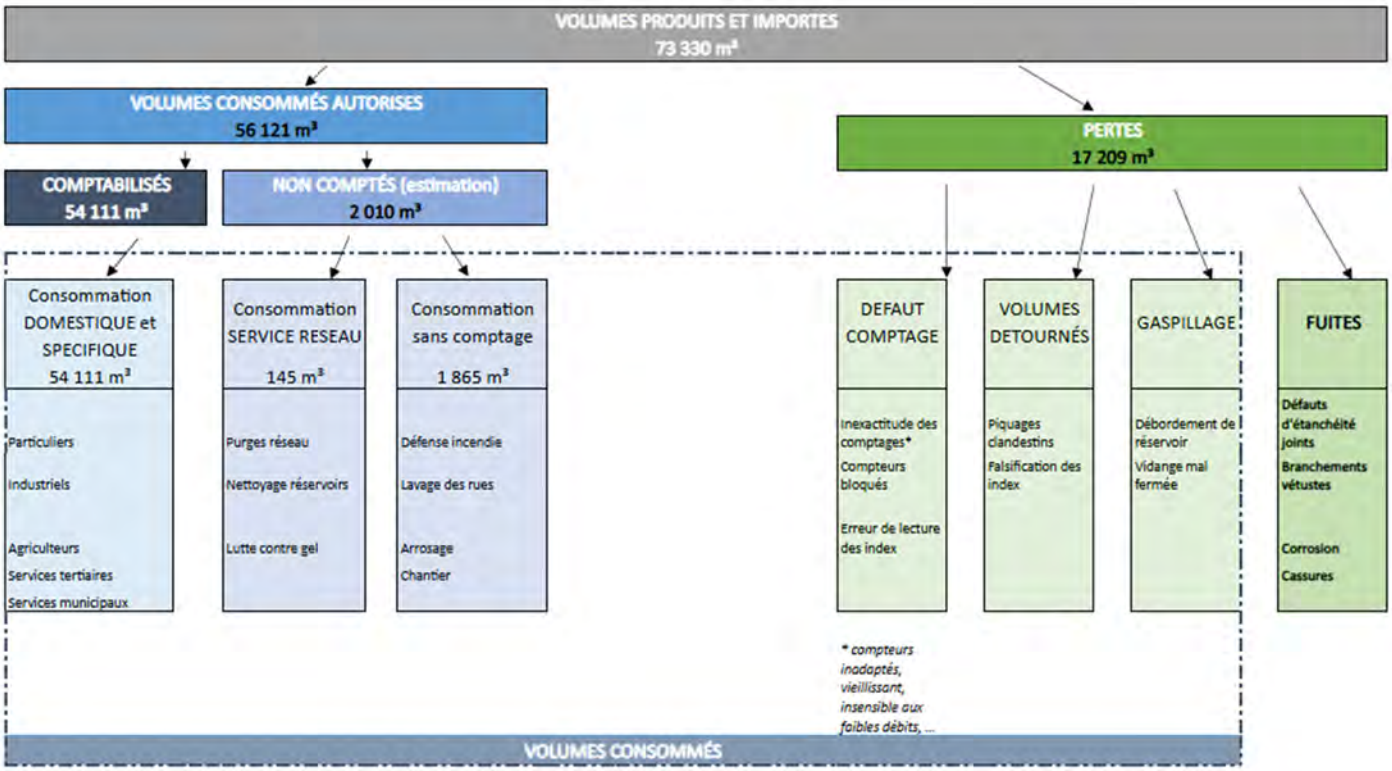


En 2025, les volumes produits sur Rozérieulles en propre sont de **46 218 m3** (soit 67%) et de **21 315 m3** importés (soit 26%). Le reste des volumes proviennent de l'achat auprès du SIEGVO, soit 7% d'apport sur la commune.

Depuis que Rozérieulles a intégré la Régie en 2021, la hausse du rendement de réseau de ce service est constante, avec une nette progression en 2025.

Depuis la reprise du contrat, les équipes de la Régie s'attachent à comprendre le fonctionnement de ce réseau complexe, ancien, caractérisé par ces 3 sources d'alimentation pour seulement 528 abonnés, et par plusieurs étages de pression. Les dispositifs mis en place par la Régie tels que les opérations de recherche de fuites, le renouvellement des équipements et du réseau, et la réactivité des équipes de la Régie pour la réparation des fuites contribuent à la hausse du rendement.

Synthèse des flux de volumes



		2024	2025
Rendement du réseau de distribution (%) (A+B)/(C+D)		**59,07 %**	**76,53 %**
Volume consommé autorisé 365 jours (m^3)	A	59 002	56 121
Volume vendu à d'autres services (m^3)	B	0	0
Volume produit (m^3) - (source + échange interne Châtel)	C	86 162	67 533
Volume acheté à d'autres services (m^3)	D	13 728	5 797

		2024	2025
Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365		**10,70**	**4,79**
Volume mis en distribution (m^3)	A	99 890	73 330
Volume comptabilisé 365 jours (m^3)	B	56 111	54 111
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	11 214	10 987

		2024	2025
Indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365		**9,99**	**4,29**
Volume mis en distribution (m^3)	A	99 890	73 330
Volume consommé autorisé 365 jours (m^3)	B	59 002	56 121
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	11 214	10 987

		2024	2025
Indice linéaire de consommation (m3/km/j) (A+B)/(L/1000)/365		**14,41**	**13,99**
Volume consommé autorisé 365 jours (m^3)	A	59 002	56 121
Volume vendu à d'autres services (m^3)	B	0	0
Longueur de canalisation de distribution (ml)	L	11 214	10 987



8.2 Les installations de productions et de stockage

a. La maintenance des installations

En 2025, les équipes de la Régie ont effectué plusieurs interventions :

- Renouvellement des pompes 1 et 2 de la bâche
- Renouvellement du pré-régulateur de chloration
- Renouvellement de la porte d'accès du réservoir Intermédiaire
- Installation d'un flotteur au réservoir Intermédiaire

Le nettoyage des réservoirs de Rozérieulles a été effectué le 18/03/25, les 16 et 19/06/25 et le 03/07/25, nécessitant 145 m^3 d'eau au total.

Par ailleurs, en complément des opérations d'entretien régulier développées au chapitre 2, une attention spécifique est portée à l'entretien et au renouvellement des filtres à sable, visant à capter les pics de turbidité.



Réservoir Fouillot

b. La consommation de réactifs et le bilan énergétique

Pour l'année 2025, **4 filtres** à sable ont été utilisés pour le filtrage de l'eau au droit des sources.

La bâche de reprise de Rozérieulles a consommé **31 294 KWh** en puissance électrique.



Têtes de puits des sources



Réservoir intermédiaire



8.3 Le réseau d'eau potable

a. L'exploitation

Une campagne de recherche de fuites a été réalisée en mars 2025. Depuis septembre 2024, les équipes de la Régie ont installés de manière permanente des appareils de détections de fuite sur le réseau. Grâce à ce matériel, les équipes de la Régie ont détecté et réparé **9 fuites sur branchements et 9 fuites sur conduites.**



La Régie a également procédé aux interventions et renouvellements suivants :

Date	Adresse	Nature
10/02/25	Rue du Pasteur	Renouvellement complet de branchement
12/02/25	Rue du Jeu de Quille	Renouvellement complet de branchement
13/02/25	Rue des Fraises	Remise en état tige
19/02/25	Rue des Fraises	Pose de purge
03/03/25	Rue Jeanne d'Arc	Renouvellement complet de branchement
17/03/25	Rue Pasteur	Renouvellement complet de branchement
21/07/25	Rue des Fraises	Renouvellement complet de branchement
10/10/25	Rue du Jeu de Quille	Suppression d'une bouche de lavage

b. Les compteurs

Le programme de renouvellement en masse du parc compteurs s'est achevé au 31 décembre 2024. En 2025, les équipes de la Régie se sont attachées à poursuivre les renouvellements des compteurs, d'une part, à diamètre supérieure à 40 mm et, d'autre part, présentant une difficulté technique. A date, **76%** du parc de Rozérieulles a été renouvelé.

Aussi, en 2025, on constate une nette baisse du taux de remplacement des compteurs comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Renouvellement des compteurs	2023	2024	2025
Nombre de compteurs	542	539	535
Nombre de compteurs remplacés	9	315	13
Taux de compteurs remplacés	1,66 %	58,44 %	2,43 %

c. Les travaux

Les services de la Régie ont procédé à la création de trois branchements neufs, rue de Paris et rue des Fraises à Rozérieulles.

Les travaux, débutés en 2024 par la Place Cadet et un tronçon de la conduite d'amenée des sources, se sont poursuivis et achevés en avril 2025. Ils ont concerné les deux conduites situées rue de l'Ecole Centrale et rue Jean Burger, jusqu'au carrefour de la rue des Roses, à savoir la conduite de distribution et la conduite d'amenée de l'eau en provenance de Montvaux. Associé au renouvellement des branchements, et réalisés en préalable à des travaux de requalification du centre bourg de Rozérieulles, cette opération a permis de renouveler deux conduites vétustes et fuyardes.

Rue concernée	Linéaire	Nombre de branchement	Nombre de raccordement
Rue de l'Ecole Centrale et Jean Burger	845 ml	55	16

d. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	**Partie A : Plan des réseaux (15 points)**		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	**Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)**		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	-	OUI
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.	-	98.06%
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres	-	OUI
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
	Total Parties A et B	**45**	**45**
Code VP	**Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)**		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	0
	Total:	**120**	**115**



8.4 L'analyse de l'eau

@visme

En 2025, l'autorité sanitaire n'a relevé **aucun dépassement des limites de qualité** sur l'unité de distribution (UDI) de Rozérieulles et a déclaré l'eau d'excellente qualité bactériologique, conforme aux exigences réglementaires pour les paramètres physico-chimiques, les substances indésirables, les substances toxiques et les pesticides.

Références de qualités:

	Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes	Nb prélèvements conformes	Nb prélèvements non conformes
Production	2	0	2	0
Distribution	8	0	9	0
Nombre total de prélèvements	10	0	11	0



Analyseur multi paramètres



Analyseur de chlore



8.5 Les indicateurs règlementaires et autres données

	INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES	2024	2025
D101.0	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	**1 349**	**1 353**
D102.0	Prix du service de l'eau potable au m^3 TTC	**2,3836 €**	**2,3863 €**
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	**2 j**	**2 j**
	INDICATEURS DE PERFORMANCE	**2024**	**2025**
P101.1	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	**100 %**	**100 %**
P102.1	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	**100 %**	**100 %**
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	**115**	**115**
P104.3	Rendement du réseau de distribution	**59,07 %**	**76,53 %**
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés /jour/km	**10,70 m^3**	**4,79 m^3**
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau /jour/km	**9,99 m^3**	**4,29 m^3**
P110.3	Indice linéaire de consommation sur le réseau /jour/km	**14,41 m^3**	**13,99 m^3**
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	**0,01 %**	**7,81 %**
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	**97,25 %**	**98,42 %**
P109.0	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	**0**	**0**
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	**0 €**	**0 €**
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées u/1000 abonnés	**0**	**0**
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	**100 %**	**100 %**
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité /an	**4,29**	**4,36**
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	**2,26 %**	**7,10 %**
P155.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	**1,90**	**1,89**

LES AUTRES CHIFFRES CLES

L'EFFICACITE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION	2024	2025
Volume échangé entre UDI de la Régie (Montigny)	**29 902 m^3**	**21 315 m^3**
Volume produit	**56 260 m^3**	**46 218 m^3**
Volume acheté à d'autres services d'eau potable	**13 728 m^3**	**5 797 m^3**
Volume de service du réseau	**2 891 m^3**	**2 010 m^3**
Volume consommé autorisé année entière	**59 002 m^3**	**56 121 m^3**
Mise en distribution journalière annuelle moyenne	**273,7 m^3/j**	**200,9 m^3/j**

LE PATRIMOINE	2024	2025
Linéaire de canalisations (Km)	**11,21**	**10,99**
Nombre de branchements	**536**	**528**
Nombre d'appareils publics	**45**	**43**
Nombre de compteurs	**539**	**535**

LES ABONNES ET LEUR CONSOMMATION D'EAU	2024	2025
Nombre d'abonnés	**526**	**528**
Volume vendu selon le décret	**58 908 m^3**	**51 740 m^3**
Consommation moyenne	**114 l/hab/j**	**110 l/hab/j**

9 - LES ANNEXES





SOMMAIRE

@visme

Détail du patrimoine.....72

Données consommateurs par commune.....73

Détail des volumes produits par ressource74

Détail des achats et des ventes en gros.....74

Détail opérations de nettoyage.....75

Détail des puissances électriques.....75

Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse Edition 2026 - chiffres 2025.....76

DETAIL DU PATRIMOINE

Installation de production	Capacité de pompage (m^3/j)
CAPTAGE DE LA VALLEE DE MONTVAUX A CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	13 000
CAPTAGE DE MAISON ROUGE A MOULINS-LES-METZ	15 000
ROZÉRIEULLES	390
LORRY	150
MARDIGNY	120
Capacité totale	**28 660**

Réservoir ou château d'eau	Capacité de stockage (m^3)
CHÂTEL 1	4 000
CHÂTEL 2	400
BLORY	1 200
HAUT-RHÊLE	1 200
SAINT-LADRE	750
GRANGE-LE-MERCIER	1 500
MARLY	1 600
FÉY	150
MARIEULLES-VEZON	170
FRESCATY	1 000
ROZÉRIEULLES	550
MARDIGNY	150
LORRY	120
Capacité totale	**12 790**

Installation de reprise, de pompage ou surpresseur	Débit des pompes (m^3/h)
REPRISE 1 CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	240
REPRISE 2 CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	100
REPRISE 3 CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	240
EXHAURE 1 CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	90
EXHAURE 2 CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	90
EXHAURE 3 CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	75
REPRISE MARLY	110
STATION R1 AVEC PUITS	170
STATION R2 AVEC PUITS	240
STATION R3 AVEC PUITS	150
POMPE 1 DU SURPRESSEUR AUGNY VERS FÉY	20
POMPE 2 DU SURPRESSEUR AUGNY VERS FÉY	20
SURPRESSEUR AUGNY – FRESCATY	120
POMPES 1 INTERMEDIAIRE - ROZÉRIEULLES	13
POMPES 2 INTERMEDIAIRE - ROZÉRIEULLES	14
POMPES 1 FOUILLOT - ROZÉRIEULLES	18
POMPES 2 FOUILLOT - ROZÉRIEULLES	18

DONNEES CONSOMMATEURS PAR COMMUNE

	2023	2024	2025
AUGNY			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2 171	2 164	2 236
Nombre d'abonnés (clients)	1 080	1 147	1 152
Volume vendu (m^3)	154 886	166 199	178 080
CHÂTEL-SAINT-GERMAIN			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2 085	2 062	2 073
Nombre d'abonnés (clients)	851	852	852
Volume vendu (m^3)	84 393	81 638	80 798
FEY			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	744	750	763
Nombre d'abonnés (clients)	329	331	333
Volume vendu (m^3)	41 377	45 144	39 732
LA MAXE			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 062	1 073	1 069
Nombre d'abonnés (clients)	438	445	451
Volume vendu (m^3)	45 711	55 311	46 229
LORRY-MARDIGNY			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	680	687	692
Nombre d'abonnés (clients)	314	323	322
Volume vendu (m^3)	31 190	30 464	32 948
MARIEULLES-VEZON			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	711	710	710
Nombre d'abonnés (clients)	325	325	320
Volume vendu (m^3) (*)	33 328	34 212	32 497
MARLY			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	10 186	10 136	10 477
Nombre d'abonnés (clients)	4 410	4 506	4 620
Volume vendu (m^3)	549 898	508 310	530 161
MONTIGNY-LES-METZ			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	22 173	22 179	22 065
Nombre d'abonnés (clients)	4 987	5 164	5 259
Volume vendu (m^3)	1 006 248	1 127 230	1 051 924
MOULINS-LES-METZ			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	5 145	5 232	5 336
Nombre d'abonnés (clients)	1 665	1 670	1 679
Volume vendu (m^3)	340 460	331 497	317 984
SCY-CHAZELLES (zone basse)			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 358	1 360	1 404
Nombre d'abonnés (clients)	544	584	584
Volume vendu (m^3)	65 259	72 515	66 320
ROZERIEULLES			
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 344	1 349	1 353
Nombre d'abonnés (clients)	528	530	532
Volume vendu (m^3)	56 367	60 644	62 648
AUTRES (partie de Jouy-aux-Arches, Sainte-Ruffine)			
Nombre d'abonnés (clients)	131	132	132
Volume vendu (m^3)	28 342	29 739	26 199

DETAIL DES VOLUMES PRODUITS PAR RESSOURCE

	2023	2024	2025
Volume produit par ressource (m^3)			
CAPTAGE DE LA VALLEE DE MONTVAUX A CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	2 309 516	1 986 140	1 417 235
CAPTAGE DE MAISON ROUGE A MOULINS-LES-METZ	1 187 238	1 184 183	1 712 211
ROZÉRIEULLES	43 427	56 260	46 218
LORRY	37 123	32 463	17 029
MARDIGNY	19 222	23 781	22 958

DETAIL DES ACHATS ET DES VENTES EN GROS

SERVICE DE MONTIGNY	2023	2024	2025
Volume acheté à d'autres services d'eau potable (m^3)			
SIEGVO	17 258	283 535	246 702
SOCIETE MOSELLANE DES EAUX (eau brute)	163 454	0	304 096
SOCIETE MOSELLANE DES EAUX (eau traitée—Montigny)	0	0	8 731
SOCIETE MOSELLANE DES EAUX—CORNY-SUR-MOSELLE	3 585	4 151	14 007
Volume vendu à d'autres services d'eau potable (m^3)			
JOUY	67 453	78 120	64 015
SIEGVO SAINTE-RUFFINE	3 584	3 852	4 054

LA MAXE	2023	2024	2025
Volume acheté à d'autres services d'eau potable (m^3)			
SYNDICAT DES EAUX DE LA REGION MESSINE	56 353	59 457	47 533

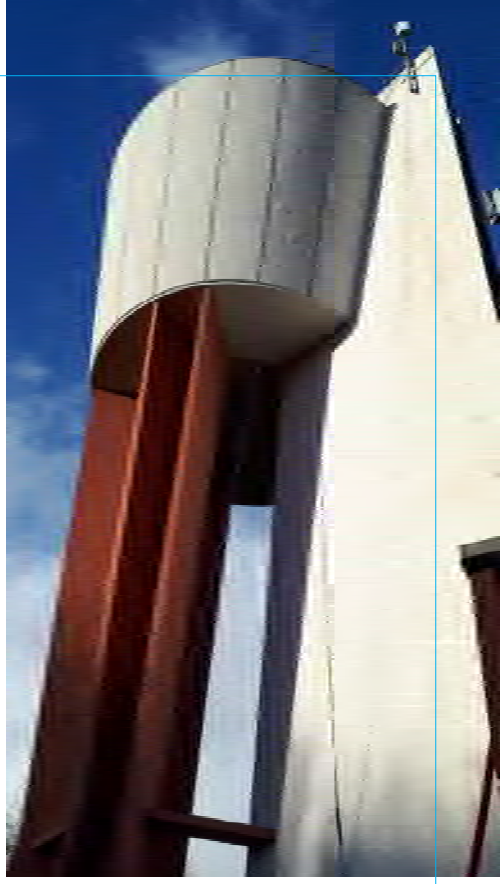
LORRY-MARDIGNY	2023	2024	2025
Volume acheté à d'autres services d'eau potable (m^3)			
SYNDICAT DES EAUX DE VERNY	0	0	359

MARIEULLES	2023	2024	2025
Volume acheté à d'autres services d'eau potable (m^3)			
SYNDICAT DES EAUX DE VERNY	13 529	13 249	35 239
REFOULEMENT LORRY-MARDIGNY	23 972	24 158	4 559

ROZERIEULLES	2023	2024	2025
Volume acheté à d'autres services d'eau potable (m^3)			
SIEGVO	11 913	13 728	5 797
REFOULEMENT MONTVAUX	52 785	29 902	21 315

DETAIL DES OPERATIONS DE NETTOYAGE

Réservoirs	Date des nettoyages	Volumes utilisés (m^3)
Réservoir Marly (500)	24/01/2025	195
Marly—bâche	24/01/2025	30
Réservoir Saint-Ladre	21/02/2025	167
Réservoir Blory	11/03/2025	indéfini
Rozérieulles—captages	18/03/2025	indéfini
Réservoir Châtel (400)	24/03/2025	120
Frescaty—bâche	04/04/2025	100
Réservoir Fey	05/05/2025	25
Réservoir Frescaty	13/05/2025	180
Réservoir Marly (1000)	11/06/2025	195
Rozérieulles—bâche	16/06/2025	10
Réservoir Rozérieulles—Intermédiaire	19/06/2025	55
Mardigny-RE	24/06/2025	70
Mardigny-Sources	24/06/2025	indéfini
Réservoir Rozérieulles haut	03/07/2025	80
Réservoir Haut-Rhêle	18/07/2025	160
Réservoir Châtel—2*2000 CG	12/09/2025	200
Réservoir Châtel—2*2000 CD	26/09/2025	200
Réservoir Grange-le-Mercier	16/10/2025	600
Réservoir Marieulles CD	21/11/2025	120
Réservoir Marieulles CG	19/12/2025	160
Total		**2 667**



Réservoir de Frescaty

DETAIL DES PUISSANCES ELECTRIQUES : VALLEE DE MONTVAUX ET MAISON ROUGE

	2023	2024	2025
CAPTAGE DE LA VALLEE DE MONTVAUX A CHÂTEL-SAINT-GERMAIN			
Heure pointe (kWh)	33 548	21 274	27 280
Heure pleine (kWh)	451 609	430 478	301 142
Heure creuse (kWh)	370 011	343 990	246 961
Energie consommée (kWh)	855 168	795 742	575 383
Volume pompé (m^3)	2 309 516	1 986 140	1 417 235
Consommation spécifique (kWh/m^3)	0,37	0,40	0,41
CAPTAGE DE MAISON ROUGE A MOULINS-LES-METZ			
Heure pointe (kWh)	5 967	7 063	4 437
Heure pleine (kWh)	323 672	299 223	456 990
Heure creuse (kWh)	324 422	260 902	460 797
Energie consommée (kWh)	654 061	567 188	922 224
Volume pompé (m^3)	1 187 238	1 184 183	1 712 211
Consommation spécifique (kWh/m^3)	0,55	0,48	0,54

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

AGENCE DE L'EAU RHIN•MEUSE

Édition mars 2026
CHIFFRES 2025

Note d'information sur les redevances

L'agence de l'eau vous informe



LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : **services.eaufrance.fr**

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation) ;
- le service de collecte et de traitement des eaux usées ;
- les redevances de l'agence de l'eau ;
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA.

Le prix moyen de l'eau en Rhin-Meuse au 1er janvier 2024 est de **4,41 euros TTC par m³**.

Données agrégées disponibles sur : **services.eaufrance.fr/carte-interactive**

POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

Dans le cadre de la loi de finances votée en décembre 2023, une réforme des redevances a été appliquée depuis janvier 2025. Trois nouvelles redevances ont fait leur apparition sur la facture d'eau des abonnés, d'autres ont disparu. Ceci pour renforcer le principe "pollueur-payeur" et équilibrer les contributions des redevables.



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au **maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale** l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.
RPQS > des réponses à vos questions : https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2025 ?

En 2025, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 149,02 millions d'euros dont plus de 104,31 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2025 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Rhin-Meuse

39,19 € de redevance de pollution domestique et collecte domestique payés par les abonnés

30,80 € de redevance de consommation

11,18 € de redevance de prélèvement payés par les collectivités pour l'alimentation en eau

5,53 € de redevance de prélèvement payés par les activités économiques

100 € de redevances émises par l'agence de l'eau en 2025

4,69 € de redevance de pollution payés par les industriels (y compris réseaux de collecte) et les activités économiques concernées

1,97 € de redevance cynégétique payés par les chasseurs

0,20 € de redevance de prélèvement payé par les irrigants

0,07 € de redevance de pollution payé par les éleveurs concernés

5,90 € de redevance de pollutions diffuses payés par les distributeurs de produits phytosanitaires et répercutés sur le prix des produits

0,47 € de redevance pour la protection du milieu aquatique payé par les pêcheurs

À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2025 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2025) - source agence de l'eau Rhin-Meuse.

36,49 € pour lutter contre les pollutions domestiques

19,49 € pour restaurer les milieux aquatiques et préserver la biodiversité

13,54 € pour lutter contre les pollutions d'origine agricole et protéger les captages

100 € d'aides accordées par l'agence de l'eau en 2025

19,30 € pour gérer durablement la ressource et l'alimentation en eau potable

5,50 € pour renforcer la gouvernance, mobiliser les acteurs, assurer la solidarité internationale et l'animation des politiques de l'eau

5,68 € pour lutter contre les pollutions d'origine industrielle

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE EN 2025

L'année 2025 marque la première année du 12e programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de son contrat d'objectif et de performance 2025-2030 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2025...

- SURFACES DÉSIMPERMÉABILISÉES OU DÉRACCORDÉES, DONT 61 % METTANT EN ŒUVRE DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE : **1 184 km²**
- POURCENTAGE DU PROGRAMME CONSACRÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : **61 %**
- NOMBRE DE CAPTAGES PRIORITAIRES AIDÉS : **170**
- MONTANT (EN MILLIONS D'€) DES AIDES APPORTÉES AUX AGRICULTEURS (MAEC*) : **15,6**
- NOMBRE DE KILOMÈTRES DE COURS D'EAU RESTAURÉS : **197**
- NOMBRE D'HECTARES DE ZONES HUMIDES ENTRETENUS, RESTAURÉS OU ACQUIS : **968**
- NOMBRE DE SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT PRIORITAIRES AIDÉS AU TITRE DE LA DIRECTIVE CADRE SUR L'EAU : **54**
- NOMBRE DE NOUVEAUX CONTRATS "EAU & CLIMAT" ET PLANS HERBE* : **18**

* MAEC : mesures agroenvironnementales et climatiques (dont agriculture biologique, préservation de l'herbe)

DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

L'eau est un des marqueurs principaux du changement climatique.

61 % du programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse sont **consacrés au changement climatique en 2025** :

- solutions fondées sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- économies d'eau ;
- gestion durable des eaux de pluie ;
- étude ;
- sensibilisation ;
- communication...

Des projets sont portés par les collectivités, les acteurs économiques et les associations pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, améliorer la surveillance des milieux, sensibiliser aux enjeux de l'eau ou encore assurer la solidarité internationale.

2 474 projets ont été financés par l'agence de l'eau Rhin-Meuse pour un montant de plus de 167,3 millions d'euros d'aides, dont 25,5 millions d'euros en déclinaison des mesures du plan Eau.

CONTRAT "EAU & CLIMAT"

Dans le cadre de sa politique au plus près des territoires, l'agence de l'eau renforce une approche territoriale en collaboration avec les acteurs et élus locaux. L'objectif : promouvoir un bon état des eaux et faire émerger des projets prioritaires alignés sur les objectifs environnementaux.

17 nouveaux contrats « Eau et Climat » ont été signés au cours de la 1ère année du 12e Programme d'intervention (2025-2030) portant à 64 le nombre total de contrats « Eau et Climat » approuvés depuis 2019, soit 58,9 % de la superficie du bassin Rhin-Meuse.

Ce partenariat territorial et multithématiques a permis la contractualisation en 2025 de 4 contrats industriels et 13 nouveaux contrats territoriaux pour accélérer la mise en œuvre d'actions en réponse aux enjeux « eau ».

Les contrats 2025 représentent 115,2 millions d'euros d'aides potentielles sur les années 2025-2028 pour un montant estimé de travaux sur le territoire Rhin-Meuse de 328,5 millions d'euros.

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN RHIN-MEUSE



Agence de l'eau Rhin-Meuse

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km² (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km².

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

Le bassin s'étend sur 32 000 km² (6% du territoire national métropolitain) et compte 4,4 millions d'habitants, 8 départements et 3 230 communes.



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains

Agence de l'eau Rhin-Meuse
Rozérieulles - BP 30019
57161 Moulins-lès-Metz cedex

Tél. 03 87 34 47 00
agence@eau-rhin-meuse.fr

Suivez l'actualité de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : **eau-rhin-meuse.fr**

COMPRENDRE, APPRENDRE, AGIR POUR L'EAU : DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ET PRATIQUES

Le site des agences de l'eau vous met à disposition un ensemble de ressources à la fois pédagogiques et pratiques : infographies, podcasts, vidéos, articles... Tous ces supports ont pour objectif d'apporter une information accessible et transparente sur les enjeux de l'eau, la fiscalité de l'eau, les bonnes pratiques...

En savoir plus : https://lc.cx/RessourcesAgences



TOUT COMPRENDRE DE LA RÉFORME DES REDEVANCES

Les redevances des agences de l'eau sont essentielles pour financer les actions de préservation de l'eau et des milieux aquatiques. En incitant à des pratiques vertueuses et en renforçant la connaissance des pressions exercées sur les milieux aquatiques, ces redevances jouent un rôle clé dans la préservation de l'environnement.

Pour accompagner la réforme de 2025 et dans un souci de pédagogie, une foire aux questions, structurée par grandes thématiques, vous est proposée sur le site des agences de l'eau.

En savoir plus : https://lc.cx/Redevances

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LES AGENCES DE L'EAU

Retrouvez toutes les ressources sur le site lesagencesdeleau.fr

RÉGIE DE L'EAU
EUROMÉTROPOLE DE METZ

Accueil et site technique

152 chemin de Blory

57950 MONTIGNY-LES-METZ

✆ 03 72 60 60 40

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

(*service astreinte 7j/7 et 24h/24 en cas d'urgence*)

✉ **contact@regie-eau-mm.fr**

www.regie-eau-mm.fr

LA REGIE RECRUTE :

Rendez-vous dans la rubrique OFFRE D'EMPLOI du site internet



LinkedIn

@visme